

VILLAGE du
BULLOU Perche-Gouet et son
CHÂTEAU
Évolution du 11^{ème} siècle à 2012



EXPOSITION
du 5 au 29 septembre 2012

BROU - Office de Tourisme de la communauté de communes
du Perche-Gouet - Chapelle Saint Marc

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Club d'Histoire Locale de Brou

BULLOU

VILLAGE

du Perche-Gouet et son

CHÂTEAU

Évolution du 11^{ème} siècle à 2012

EXPOSITION REALISÉE

(selon ordre alphabétique) par

Michèle BERNARD – Yves BERNARD
Évelyne COEURET – Monique HERGAUT
Raymond LALLET – Odile LEBRUN
du CLUB d'HISTOIRE LOCALE de BROU

Nous remercions Monsieur le Maire de BULLOU qui a accueilli très favorablement notre proposition de réaliser cette exposition et nous a fourni toute l'aide nécessaire, ainsi que les personnes qui nous ont permis de reproduire des documents qu'ils possédaient ou des photos de leurs propriétés, ces sites gardant cependant un caractère privé qu'il faut respecter.

Avertissement

Ce document est la propriété du Club d'Histoire Locale de Brou.
Il est réservé à une utilisation privée et donc non reproductible à des fins
commerciales

Septembre 2012

SOURCES DOCUMENTAIRES

et PLAN de L'EXPOSITION

- Archives et Bibliothèque Nationales.
- Archives Départementales d'Eure et Loir.
- Archives Communales : Mairie de BULLOU
- Bulletins de la Société Archéologique d'Eure et Loir et de la Société Dunoise d'Archéologie.
- Documentation diverse – Témoignages.

Dans cette exposition sont évoqués deux thèmes de l'histoire de BULLOU :

I – Panneaux 2 à 6 :

Les **Seigneurs de BULLOU** et le **site du château** du 11^{ème} siècle à nos jours, en insistant principalement sur la période de 1760 à 1789.

II – Panneaux 8 à 12 :

Les **habitants et leurs activités** de 1830 environ à nos jours.

Le panneau 7, consacré à l'Église fait la liaison entre les deux parties, car ce bâtiment, le plus ancien encore existant, est commun aux deux périodes.

Les choix qui ont été faits résultent, d'une part, de la disponibilité des archives existantes, de leur regroupement et facilité d'accès, et d'autre part, de l'importance des **évolutions** au cours des périodes concernées.

Le **chartrier** des seigneurs de BULLOU (documents relatifs à la Seigneurie puis Baronnie, notamment titres de propriété et de mutation) était très important.

En 1781, l'ensemble de ceux de BULLOU et DANGEAU, qui avaient été réunis temporairement par le Duc d'Orléans, consistait en 960 cotes. Une partie, celle postérieure à 1760 a été conservée, au moins partiellement, dans les archives publiques, mais on a perdu la trace de la partie la plus ancienne.

Guillaume DOYEN, arpenteur géographe à CHARTRES, a réalisé de nombreux **terriers** (recensements de toutes les terres d'une seigneurie avec plans et actes de propriété) dans la région, dont celui de BULLOU entre 1775 et 1778. Pour réaliser ces travaux, il consultait les archives des seigneuries et ainsi il a pu rassembler de nombreuses informations, lesquelles ajoutées à d'autres sources, lui ont permis d'écrire un ouvrage édité en 1786 : « *Histoire de la ville de Chartres, du Pays chartrain et de la Beauce* », dans lequel il a indiqué la liste des seigneurs de Bullou depuis le 11^{ème} siècle.

LE TERRITOIRE

Caractéristiques physiques de la Commune

- De **superficie** de 914 hectares, elle est entourée par des communes beaucoup plus étendues : YÈVRES, DANGEAU, SAUMERAY, SAINT AVIT LES GUEPIÈRES et VIEUVICQ, à l'exception de MEZIÈRES AU PERCHE (611 hectares) qui est plus petite.
- La **forme** est celle d'un quadrilatère compact d'environ 3,5 km de longueur sur 2 km de largeur, représentant environ 80 % du territoire de la commune, bordé au sud par la route droite de YÈVRES à SAUMERAY. Les 20 % restants sont situés de l'autre côté de cette route, formant deux excroissances, LA RIFAUDIÈRE – LE SAUSSAY et BOISSAY – LA TREMBLAYE ;
- Le **relief** est celui d'un plateau, d'altitude maximale de 165 m à la JULICIÈRE, s'inclinant faiblement, vers le bassin de l'Ozanne au sud, et d'altitude minimale de 144 m, vers le bassin du Loir à l'est, d'altitude de 146 m à LA TREMBLAYE et vers le bassin de LA FOUSSARDE au nord, et d'altitude de 154 m à la limite de la commune. Aucune rivière ne traverse le territoire, mais de légères dépressions du terrain, bien figurées sur la carte de Cassini, ci-jointe, permettent d'évacuer l'excédent des eaux de pluie.
- Le **sol** est composé d'argile à silex imperméable, recouvert d'une couche de limon plus ou moins épaisse, selon les endroits. Lorsque la couche est faible, les rognons de silex apparaissent à la surface dans les champs, à la suite de labourages profonds ou de l'érosion. Le champtier, désigné « *la vallée de la pierre* », pourrait être une illustration de ce phénomène. Il est trouvé aussi des bancs de **grison** par endroits. Un autre champtier, désigné « *les marnières* », situé au sud du village, atteste de l'extraction de marne du sous-sol.

Cette constitution du sol et du sous-sol est tout à fait en continuité avec celle des communes environnantes et du Perche-Gouet, et en conséquence, a conduit aux mêmes modes d'exploitation agricole et aux mêmes paysages, du moins jusque vers les années 1950.

LE TERRITOIRE

Occupation humaine

I – Période préhistorique :

Vers 1901, une station préhistorique, où l'homme aurait taillé du silex, a été trouvée dans les alentours du hameau de FEUGERAY. Les échantillons de silex collectés étaient composés principalement d'instruments ayant la forme de **lames** ou **couteaux**. Les éclats ou esquilles paraissant provenir de la taille desdits silex étaient abondants.

Plus récemment, une hache entière en pierre polie, ainsi que des morceaux, ont été trouvés à la surface du sol, dans les environs de LA TREMBLAYE ;

Ces découvertes attestent la présence d'une occupation humaine à la période néolithique, vers environ – 3000. Cette présence est aussi constatée par d'autres découvertes similaires dans les communes environnantes.

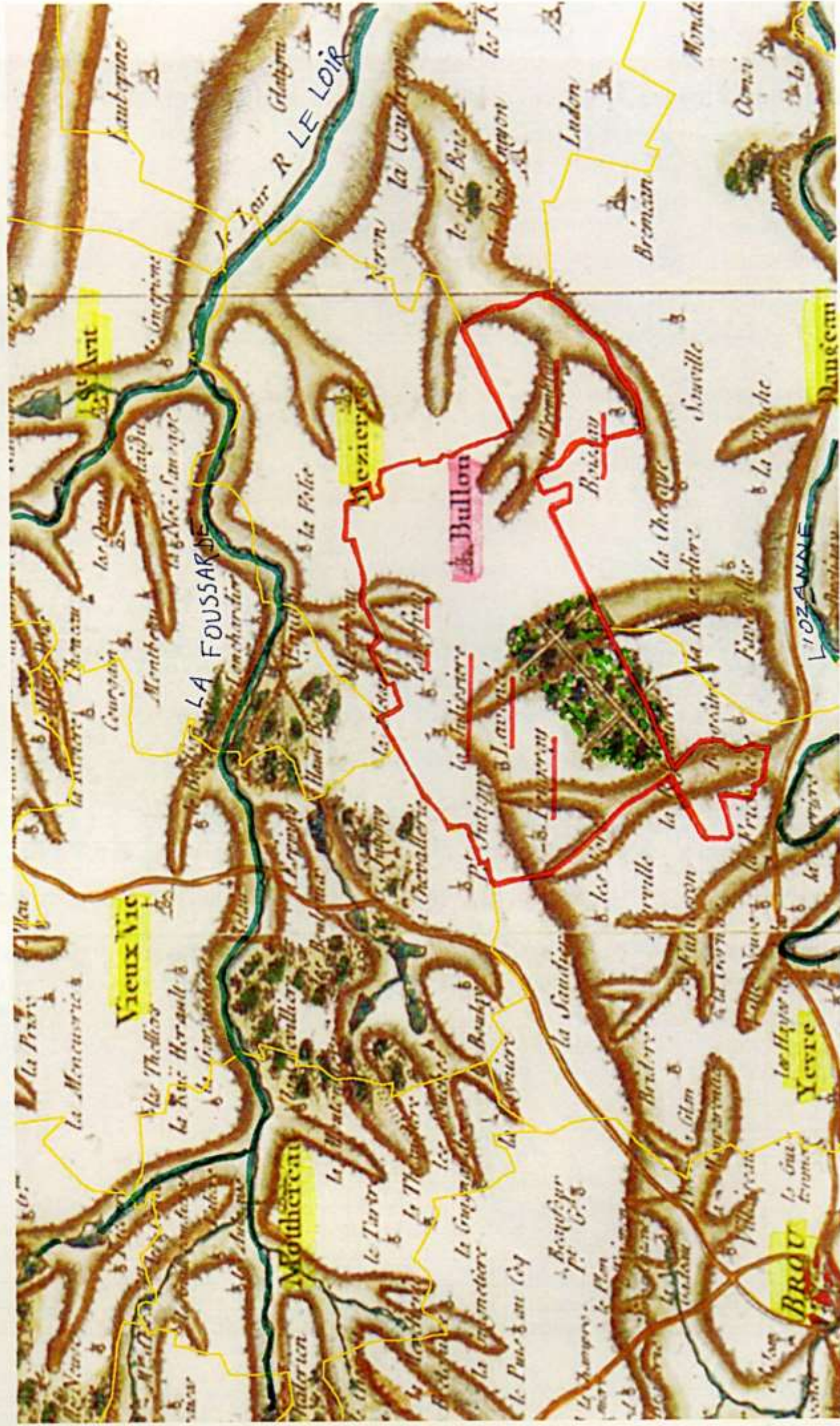
II – Période gallo-romaine : Présence d'une voie romaine ?

De SAUMERAY à YÈVRES, sur la carte d'Etat-Major, apparaît une belle ligne droite passant à NÉRON et LA RIFAUDIÈRE, et laissant sur la droite MEZIÈRES AU PERCHE et BULLOU. Cette voie ne serait pas, comme il a été supposé, un tronçon de la voie romaine de SENS au MANS, laquelle passant par ALLAINES, puis ALLUYES où elle traverse le Loir et se poursuit vers YÈVRES en passant au nord de DANGEAU, atteint BROU, puis MOULHARD, en direction de LA FERTE-BERNARD ;

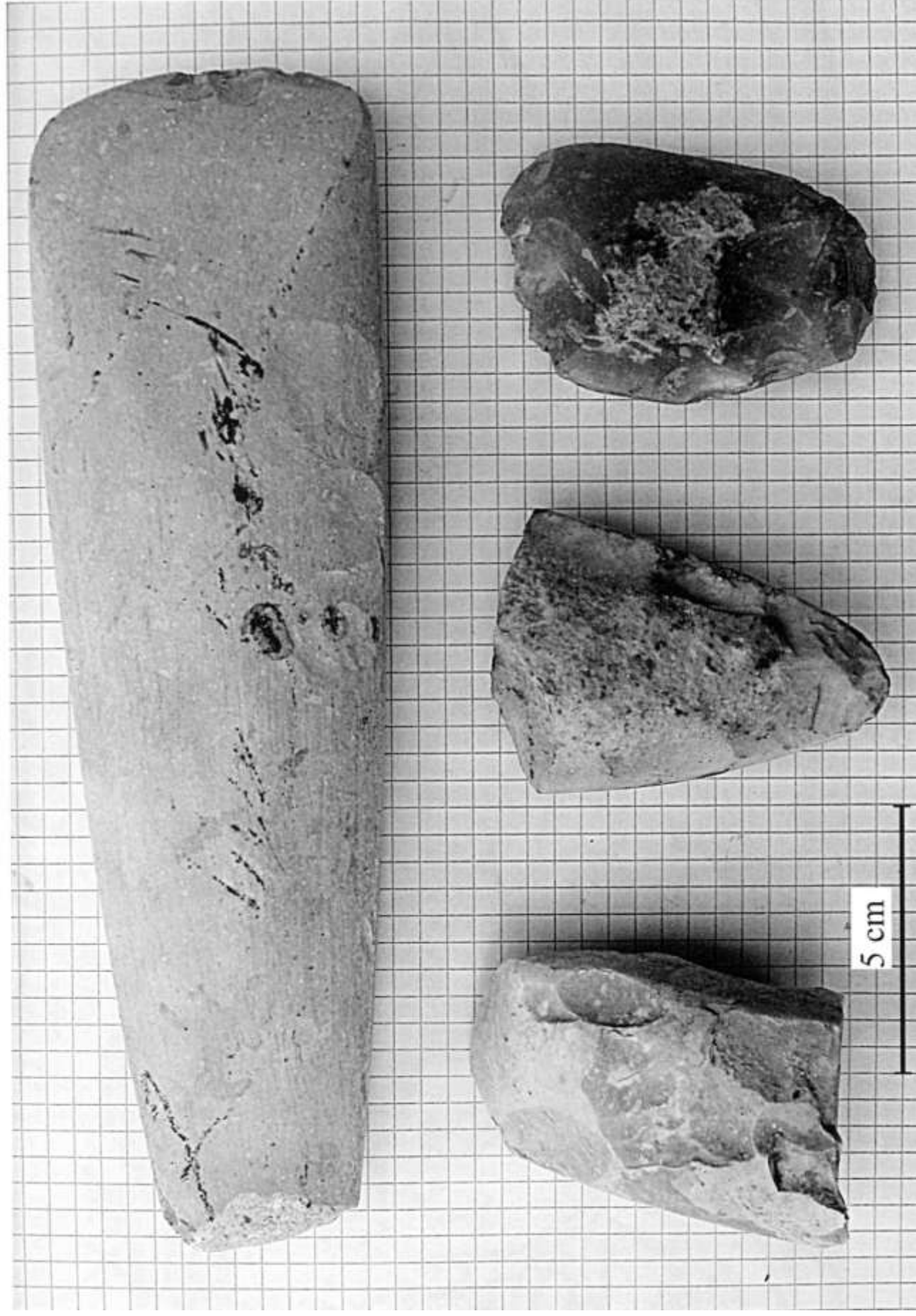
La partie de cette voie entre ALLUYES et YÈVRES n'a plus rien de saillant et la trace en est difficilement discernable sur le terrain, mais elle aurait été repérée récemment en prospection aérienne. Cette confusion pourrait toutefois s'expliquer par le fait que Mathilde d'Alluyes, avant 1070, donne à SAINT-PÈRE l'église de ce lieu et change la direction de la voie publique qui en longeait les murs, afin que les moines ne soient pas troublés par les passants. Le tracé direct d'ALLUYES à YÈVRES aurait alors été abandonné et remplacé par celui d'ALLUYES – SAUMERAY et YÈVRES (d'après de BOISVILLETTE, Statistique archéologique d'Eure et Loir). Cette voie est appelée « *chemin perré* » ou « *chemin perret* » (*pour empierré*) sur le premier cadastre de 1823, et un champier désigné « *le champ perré* » la longe sur une partie.

Origine du nom BULLOU : CASTRUM BUSLUM vers 1040, **BUSLO** vers 1050 : viendrait du gallo-romain «busul-avum», en ancien français « busel », diminutif de « buse » : conduit, petit fossé, lieu « des petites fosses ».

Au 19^{ème} siècle, des pièces de monnaie de la période gallo-romaine ont été trouvées à LA JULICIÈRE, attestant une présence humaine à cette époque.



Pierres polies trouvées sur la commune de Bullou



III – Période médiévale : 11^{ème} – 13^{ème} siècles

Il n'y a pas d'informations précises concernant les défrichements provoqués par l'occupation humaine au 11^{ème} siècle, sur la paroisse de BULLOU, mais ceux-ci ont dû s'effectuer, comme dans la région, à partir de 1050 (ou peut-être plus tôt puisque des seigneurs sont attestés en 1020 et 1040), avec une apogée vers 1150, et un achèvement au milieu du 13^{ème} siècle. D'après le **pouiller** (recensement) du Diocèse de CHARTRES, vers 1250, la population de la paroisse est alors de 60 feux, soit environ 270 personnes (pour 230 actuellement). On peut considérer qu'à cette date, le bourg et les principaux hameaux étaient déjà vraisemblablement en place.

Le plan parcellaire du 1^{er} cadastre de 1823 révèle deux différents modes de découpage :

1 – Des parcelles très grandes, groupées, jouxtant le site du château, formant un premier vaste ensemble situé entre la route de LA SAUDIÈRE à BULLOU et la route de YÈVRES à SAUMERAY, à l'intérieur duquel **il n'y a aucune habitation**. Une partie importante, 100 hectares environ, était encore en nature de bois sur le plan de 1823. Il est très vraisemblable que cet ensemble était le domaine réservé des seigneurs de BULLOU, à usage de forêt pour la chasse et qui n'aurait été progressivement défrichée que tardivement et dont il ne reste aujourd'hui qu'une vingtaine d'hectares.

Un deuxième ensemble plus restreint, entourant la Julicière, sans aucune autre habitation, qui a dû aussi rester longtemps boisé, dont il ne reste qu'un bois d'environ 1 hectare, et un champ tier « *le muid du cerf* » pouvant faire allusion à la présence d'un bois. La Julicière pourrait avoir été détachée du domaine et donnée à un héritier des seigneurs de Bullou, à une époque non connue.

2 – Le reste du territoire est formé aussi de parcelles assez grandes mais qui ont été découpées en étroites lanières. Ces parcelles avaient sans doute été cédées en fief par les seigneurs de BULLOU à des agriculteurs rassemblés dans les hameaux, tous situés à la périphérie du domaine, et au bourg.

Le DOMAINE et les terres en TENURE



IV – Période médiévale : 11^{ème} – 13^{ème} siècles : toponymie :

L'étude linguistique ou historique de l'origine des noms de lieux ou de personnes peuvent aider à déterminer ou du moins à cerner l'époque de leur apparition.

Pour les hameaux, les noms des végétaux trouvés en abondance sur un terrain, lors de son défrichement, sont souvent utilisés pour les désigner :

- **Feugeray**, évoque la fougère, de son vieux nom : *feugère*.
- **Boissay**, du latin *buxetum*, lieu à buis.
- **La Tremblaye** : *Tremblia* en 1109, *Trembloie* en 1298, endroit planté de trembles (peupliers). En plus, dans ce cas, une date précise la présence du hameau dans ce lieu.
- **Le Saussay Aisard**, indicatif d'une *saussaie*, lieu planté de saules.
- **L'Avançay ou Avancé**, pourrait être dérivé de *avan*, nom gaulois de l'osier.

Néanmoins, il faut être assez réservé, parfois, sur certaines attributions, comme pour :

- **Aigrefoin**, *Acrifamium* en 1176, *Acrifamis* en 1225, *Aigrefin* en 1638. Un foin aigre ou mauvais foin de pré n'aurait rien à voir avec ce toponyme qui pourrait dériver plutôt de *Acrifulum*, le houx, pouvant garnir autrefois le site.

De plus, une confusion a été faite entre ce site et celui de même nom de la commune de BUSLOUP, dans le Loir et Cher, qui dépendait de l'Abbaye de SAINT-AVIT et où il y avait une chapelle de Saint-Jean de l'Hôpital.

Ces exemples peuvent conforter l'idée que ces hameaux ont pu être créés lors des défrichements des 11^{ème} – 12^{ème} siècles, ainsi que les chemins qui les reliaient entre eux et au village.

Du 11^{ème} au 18^{ème} SIÈCLE

1^{er} CHÂTEAU

et les

SEIGNEURS de BULLOU

Le SITE du CHÂTEAU

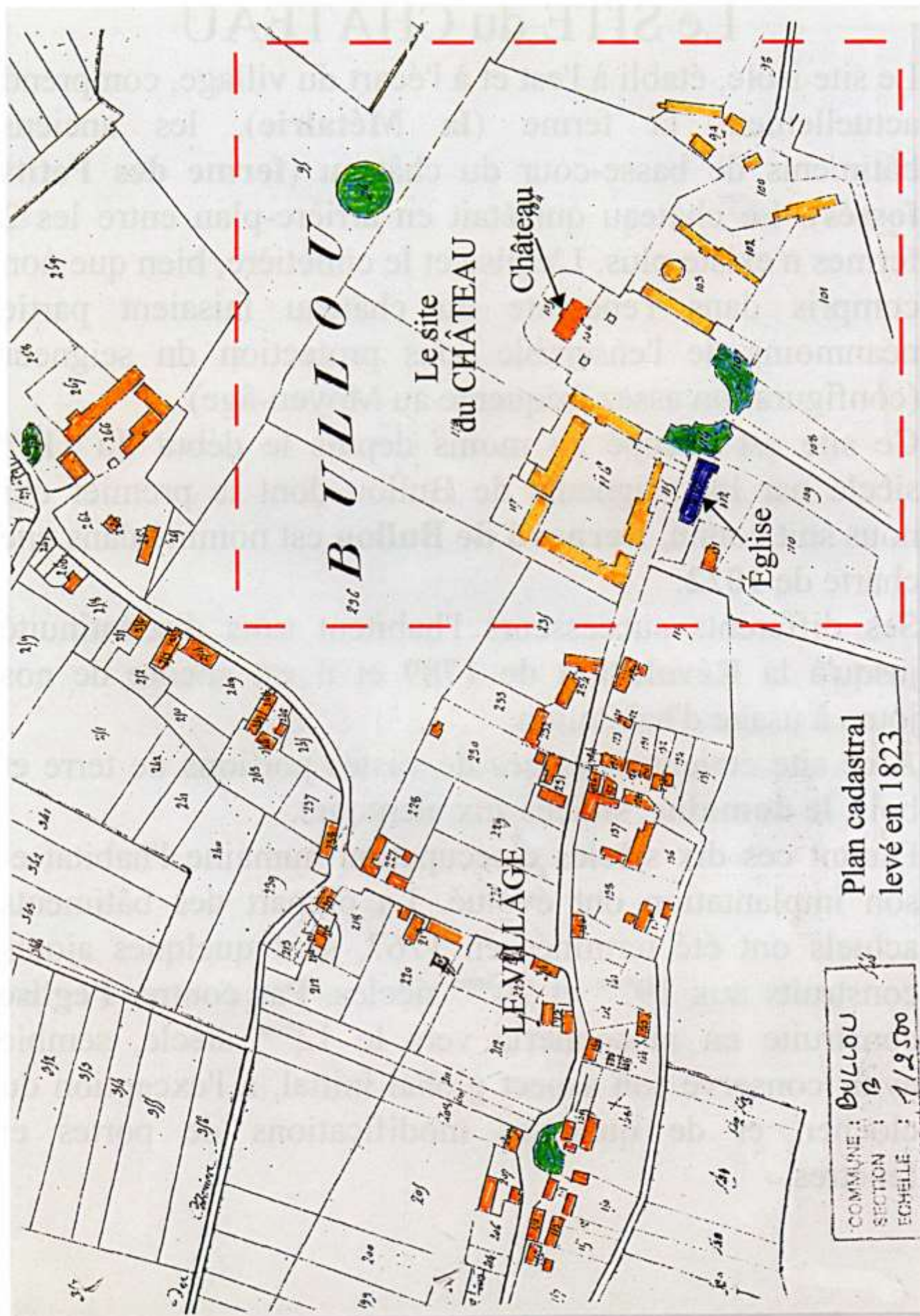
Le site isolé, établi à l'est et à l'écart du village, comprend actuellement la ferme (**la Métairie**), les anciens bâtiments de basse-cour du château (**ferme des Petits fossés**). Le château qui était en arrière-plan entre les 2 fermes n'existe plus. L'église et le cimetière, bien que non compris dans l'enceinte du château faisaient partie néanmoins de l'ensemble sous protection du seigneur (configuration assez fréquente au Moyen-âge).

Ce site est occupé au moins depuis le début du 11^{ème} siècle par les seigneurs de Bullou dont le premier qui nous soit connu, **Bernard de Bullou** est nommé dans une chartre de **1022**.

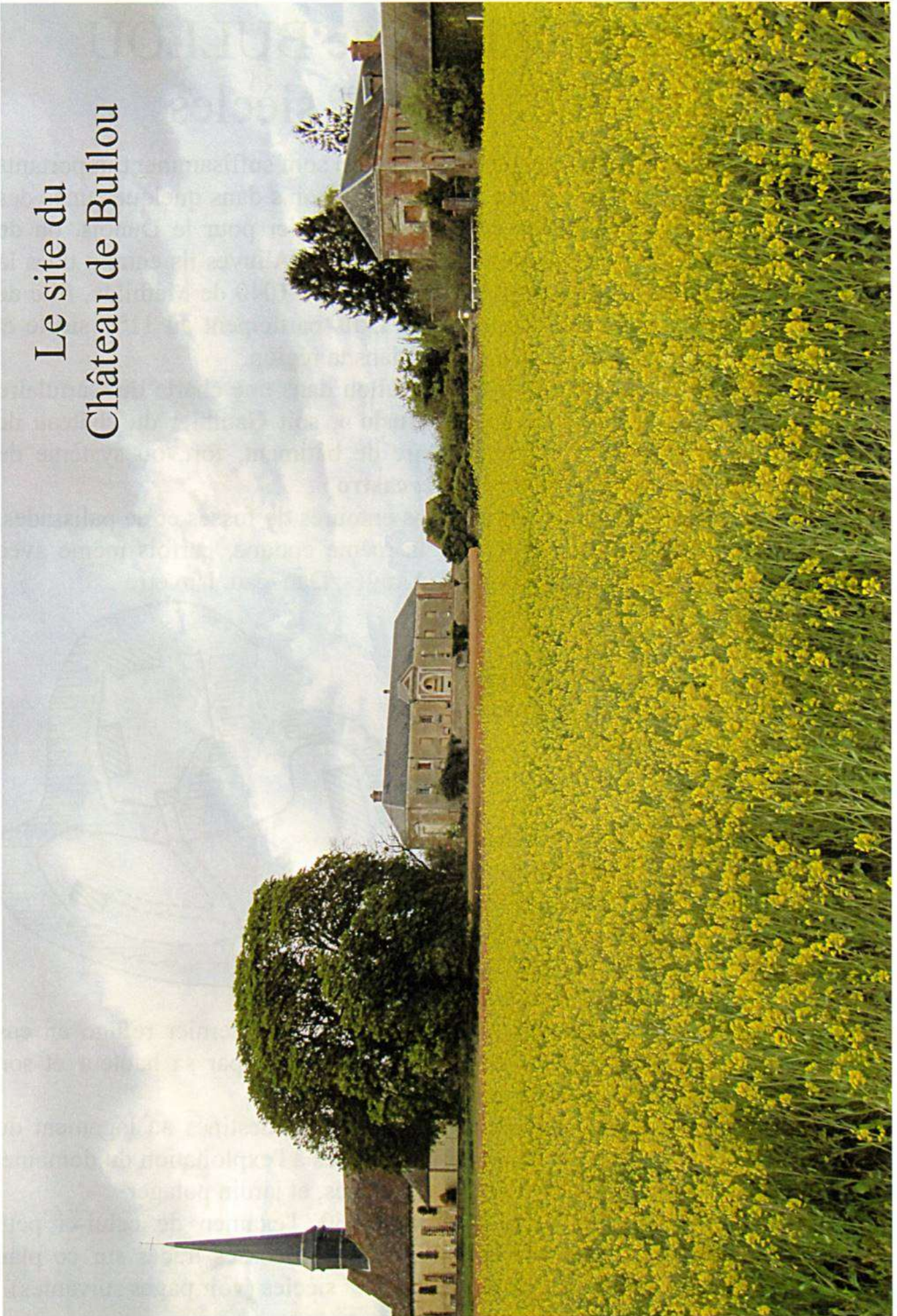
Ses différents successeurs l'habitent sans discontinuité jusqu'à la **Révolution de 1789** et il est encore de nos jours à usage d'habitation.

À ce site étaient associées de vastes portions de terre et bois, **le domaine**, situées aux alentours.

Durant ces dix siècles d'occupation humaine l'habitat et son implantation ont évolué. La plupart des bâtiments actuels ont été terminés en 1767, sauf quelques ajouts construits aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Par contre, **l'église** construite en maçonnerie vers le 12^{ème} siècle, semble avoir conservé son aspect global initial, à l'exception du clocher, et de quelques modifications de portes et fenêtres.



Le site du Château de Bullou



Les SEIGNEURS de BULLOU

aux 11^{ème} et 12^{ème} siècles

Aux 11^{ème} et 12^{ème} siècles les seigneurs de Bullou sont suffisamment importants pour qu'ils soient nommés comme acteurs ou témoins dans quelques unes des chartes des Cartulaires de Saint-Père, de Marmoutier pour le Dunois, ou de Thiron. Vraisemblablement vassaux des seigneurs d'Alluyes ils entrent dans la mouvance des seigneurs **Gouet** par le mariage vers 1040 de Mathilde, fille de Gauthier d'Alluyes avec Guillaume Gouet I. Ils participent au 11^{ème} siècle et début du 12^{ème} aux conflits entre seigneurs dans la région.

Vers 1042-1044 un château est attesté à Bullou dans une charte du Cartulaire de Marmoutier, « **Gualteris de castro Buslo** », soit Gauthier du château de Bullou. Mais on ne sait pas à quel genre de bâtiment, fort, ou système de défense correspond exactement le terme « **castro** ».

Il devait s'agir vraisemblablement d'enclos entourés de fossés et de palissades, dont on trouve encore des vestiges de la même époque, parfois même avec motte, dans les communes des environs, Alluyes, Dangeau, Unverre ...

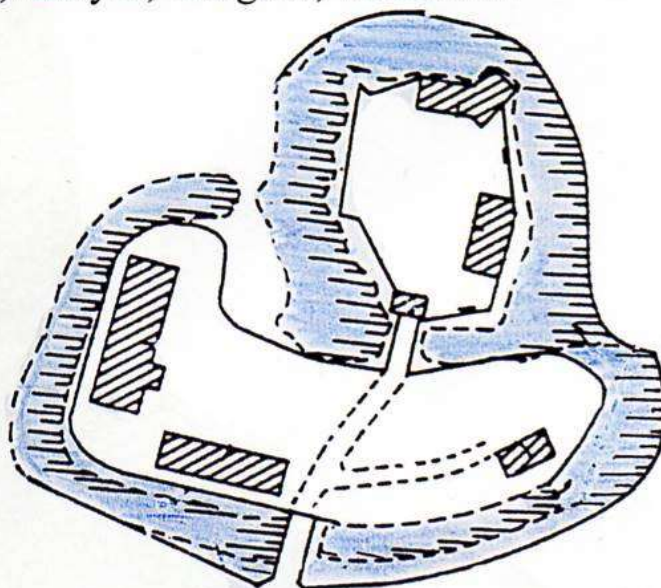
Exemple de double enceinte à fossés, commune d'Unverre. Les bâtiments ne sont pas ceux d'origine.

Certains de ces sites étaient composés de deux enclos contigus, séparés par un fossé, mais pouvant communiquer par un pont amovible. Sur l'un des enclos était érigée une motte (ou butte de terre) sur laquelle

était construite une tour en bois, servant de guet, de dernier refuge en cas d'assaut, et parfois de logis du seigneur. Vue de loin, par sa hauteur et son volume elle exprimait le pouvoir seigneurial.

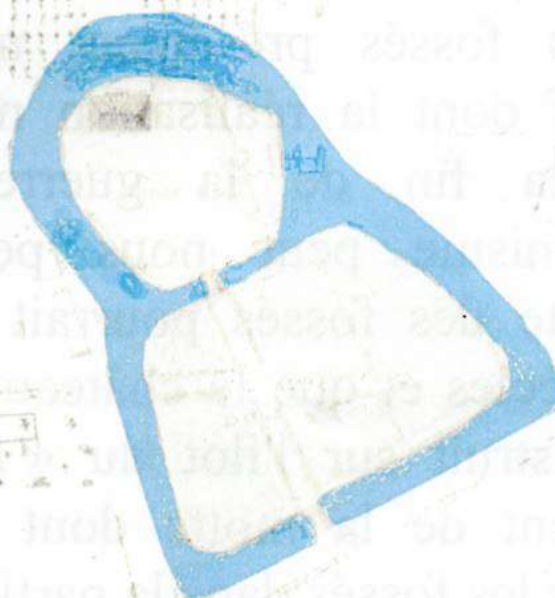
L'autre enclos, plus vaste, comprenait les bâtiments destinés au logement du seigneur, de ses gardes, et des hommes nécessaires à l'exploitation du domaine, ainsi que les bâtiments agricoles, écuries, réserves, et jardin potager.

Malgré l'absence de plan avant celui de 1760, l'examen de celui-ci peut néanmoins permettre d'émettre l'hypothèse que les fossés tracés sur ce plan sont les restes de ceux des enclos des 11^{ème}-12^{ème} siècles (voir pages suivantes).



BULLOU 11^{ème} – 12^{ème} siècle

Esquisse possible de l'enceinte des fossés du lieu seigneurial
et de la basse-cour, près de l'église, en superposition du plan de 1760



PLAN de 1760 – Hypothèses d'Évolution du site du CHÂTEAU du 11^{ème}-12^{ème} siècles à 1760

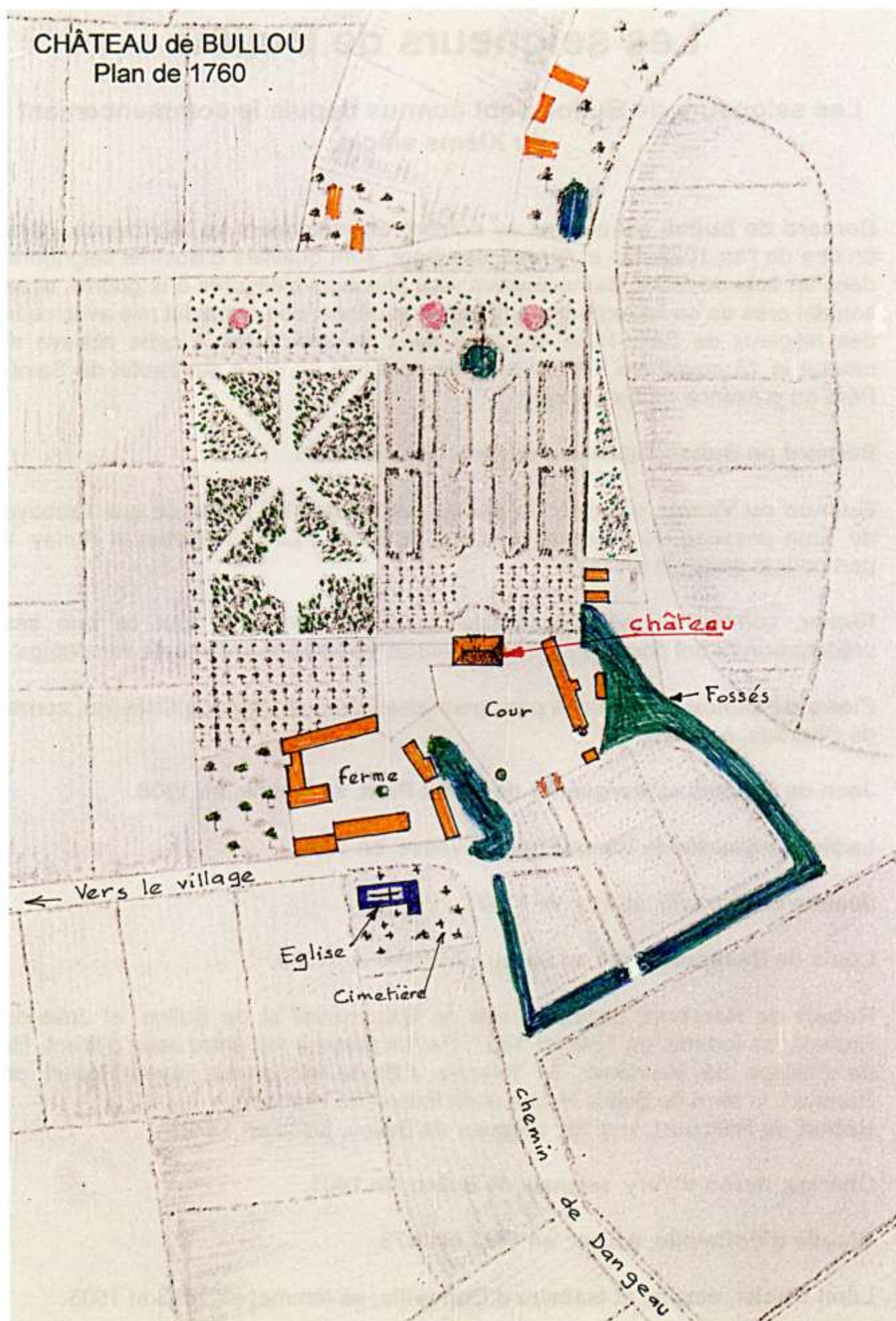
Ce plan, le plus ancien que nous connaissons a été réalisé sans doute pour la mise à jour du terrier de la seigneurie de Bullou. Sur ce plan apparaît le bâtiment du château qui sera démoli vers 1830.

Ce château et les jardins très géométriques tracés au nord ont été réalisés vraisemblablement à la même période, peut-être fin 17^{ème} ou début 18^{ème} siècle.

Cet ensemble, par son orientation et ses caractéristiques se distingue fortement des autres bâtiments construits sans doute précédemment, ainsi que les fossés présentant un caractère ancien et défensif dont la réalisation n'a plus de justification après la fin de la guerre de Cent Ans. Cet anachronisme peut nous permettre d'induire que l'enceinte des fossés pourrait être celle des 11^{ème} et 12^{ème} siècles et que le château du plan de 1760 aurait été construit sur l'ilot du « lieu seigneurial » après arasement de la motte dont la terre aurait servi à combler les fossés dans la partie nord.

Ce château aurait pu être précédé d'un autre construit sensiblement au même endroit vers le 16^{ème} siècle, en même temps que les bâtiments de la cour et de la ferme.

CHÂTEAU de BULLOU
Plan de 1760



Les seigneurs de Bullou

Les seigneurs de Bullou sont connus depuis le commencement du XIème siècle.

Bernard de Bullou est nommé au nombre des seigneurs de la province, dans un titre de l'an 1022. Lui et **Airard**, son frère, sont qualifiés d'illustres seigneurs, dans un acte de 1031. Bernard ayant reçu plusieurs blessures à la guerre, et se sentant près de sa fin, ordonna qu'après son décès, son corps fût mis avec ceux des religieux de Saint-Père. Il donna deux de ses terres à cette abbaye et mourut le 13 novembre 1093. L'acte de donation fut posé sur l'autel de Saint-Père en présence de dix témoins.

Bernard de Bullou, deuxième du nom, vivait en 1108.

Guimon ou Vimou, seigneur de Bullou, amortit, en 1121, tout ce que l'abbaye de Tiron possède dans ses seigneuries de Bullou, Lucé, Rébétan et Aunay. Il part pour la croisade en 1128.

Richer, comme seigneur de Bullou, confirme, en 1176, tout ce que ses prédécesseurs ont donné à l'abbaye de Tiron, et y ajoute la dîme de ses étangs.

Pierre de Bullou était un des principaux châtelains de Jean de Châtillon, comte de Chartres, en 1225.

Jean de Prunelé et Marguerite de Vieux-Pont, sa femme, en 1308.

Ladite **Marguerite de Vieux-Pont**, sa veuve, en 1336.

Jeanne de Prunelé, sa fille, en 1337.

Louis de Beaumont, sire de Bullou, chevalier, en 1338.

Robert de Harcourt, chevalier, sire de Beaumesnil et de Bullou, et Jolie de Prunelé, sa femme, en 1345 et 1367. Par un partage fait entre Jean d'Illiers, fils de Philippe de Vendôme, et Yolande d'Illiers, sa femme, avec Robert de Harcourt, la terre de Bullou tomba audit Robert de Harcourt.

Robert de Harcourt, leur fils, seigneur de Bullou, jusqu'en 1372.

Charles, baron d'Yvry, seigneur de Bullou, en 1401.

Claude d'Enfreville, écuyer, en 1467 et 1478.

Léon Cholet, écuyer, et **Isabeau d'Enfreville**, sa femme, en 1483 et 1505.

Ladite **Isabeau d'Enfreville**, sa veuve, décédée en 1538.

Jacques de la Ferrière, chevalier, en 1543 et 1561.

Jean de Saint-Maurice, chevalier, en 1582.

René de la Ferrière, chevalier, et **Jeanne de Saint-Maurice**, sa femme en 1599.

Henri de Refuge, chevalier, en 1609 et 1621.

Henriette de Refuge, épouse de **Pierre de Pelleur**, chevalier.

Alexis de Launay, chevalier, acquéreur de la dame de Refuge, le 26 février 1661. **La châellenie de Bullou fut érigée en baronnie**, en sa faveur, au mois d'avril **1661**.

Anne Joblin, sa veuve, en 1669, femme en secondes noces d'**Alexandre de Hallot**.

André de Launay et André de Hallot, en 1692.

François de Cosne et Elisabeth Bonne de Hallot, sa femme, en 1709.

André François de Cosne, son fils.

Alexandre-François de Cosne, son fils.

Alexandre-François de Murard, président au Parlement, le 12 mai 1762.

Jacques de Serre de Saint-Roman, conseiller au Parlement, et **Hélène Françoise de Murard**, son épouse.

Gabriel-Olivier Benoît du Mas, le 3 janvier 1775.

Mgr. Le duc d'Orléans et de Chartres, par droit de déshérence, le 24 avril 1780.

M. Jacques le Noir, acquéreur du 11 mai 1781.

D'après M. Doyen. Histoire de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce. 1786.

1762 – 1767

ÉVOLUTION du SITE

Le 12 mai 1762, André de Cosne, chevalier, seigneur de ST-MARC DE LOCQUENAY, pays du Maine, où il réside, vend sa baronnie de BULLOU à Alexandre de Murard, conseiller du Roi en ses conseils, président de la 3^{ème} chambre des enquêtes à PARIS, domicilié rue de Hautefeuille, paroisse St-Côme.

Personnage important, il projette de transformer ce lieu inhabité par son précédent propriétaire, en un lieu de prestige et d'apparat, dont il aura le titre de baron, et où il pourra inviter à la campagne ses amis parisiens, pour des journées de chasse ou autres activités.

Il confie l'exécution de son projet à un entrepreneur en bâtiment parisien, Jacques Denis Antoine, ayant déjà une bonne réputation à PARIS, et qu'il connaît sans doute déjà, puisque domicilié, lui aussi, rue de Hautefeuille, mais paroisse St-Séverin.

Les travaux commencent vers 1764 et sont terminés en 1767, comme l'atteste l'inscription portée sur le plan établi à cette date :

« plan conforme à l'exécution terminée en 1767 pour le président de Murard ».

Le projet comprend deux aspects principaux :

- l'intégration du château existant dans le vaste paysage environnant en le modifiant partiellement.
- l'adaptation des autres bâtiments à leurs nouvelles fonctions.

L'INTÉGRATION dans le PAYSAGE

L'ensemble constitué par le bâtiment du château et le jardin d'agrément au nord du plan de 1760 a été réalisé, en appendice au site ancien, à une date bien ultérieure, et d'une conception différente, sans harmonie avec celui-ci.

Le projet de Murard pour transformer le site existant en un site d'apparat et de prestige, comme il en était réalisé à son époque, peut s'interpréter de la manière suivante :

- ▲ l'ensemble château et jardin d'agrément est le centre d'intérêt principal, le château doit être conservé et le jardin agrandi dans le même style.
- ▲ le chemin d'accès au château doit mettre en valeur l'importance et l'étendue du domaine, et réaliser l'intégration dans le paysage.

La 1^{ère} démarche de l'architecte consiste à relier en un ensemble cohérent les éléments disparates de l'environnement : chemins, bois, étang, mare, basse-cour, ferme, par une organisation très géométrique où dominent la ligne droite et la symétrie.

L'axe majeur de symétrie de cette composition relie le centre du bassin du jardin à celui du château et se prolonge jusqu'au chemin public de SAUMERAY à YÈVRES, par lequel arrivent les invités. Cet axe devient un majestueux chemin **privé** d'accès principal au château, longue avenue droite, bordée de 2 rangées d'arbres plantés de chaque côté, d'environ 1200 mètres. Elle permet de mettre en valeur, au fur et à mesure de la progression, l'étendue du domaine.

A partir de cet axe, l'architecte complète les réalisations symétriquement. Le chemin de DANGEAU et le prolongement de l'allée du bois se croisent en un même point sur l'axe majeur et ont un même angle avec celui-ci, ainsi que leurs prolongements. Au point de rencontre, un vaste rond-point circulaire est aménagé, ainsi qu'un autre un peu avant par l'agrandissement en un bassin ovale d'une mare existante. De ce bassin partent 2 chemins qui relient l'allée du bois et le chemin de DANGEAU.

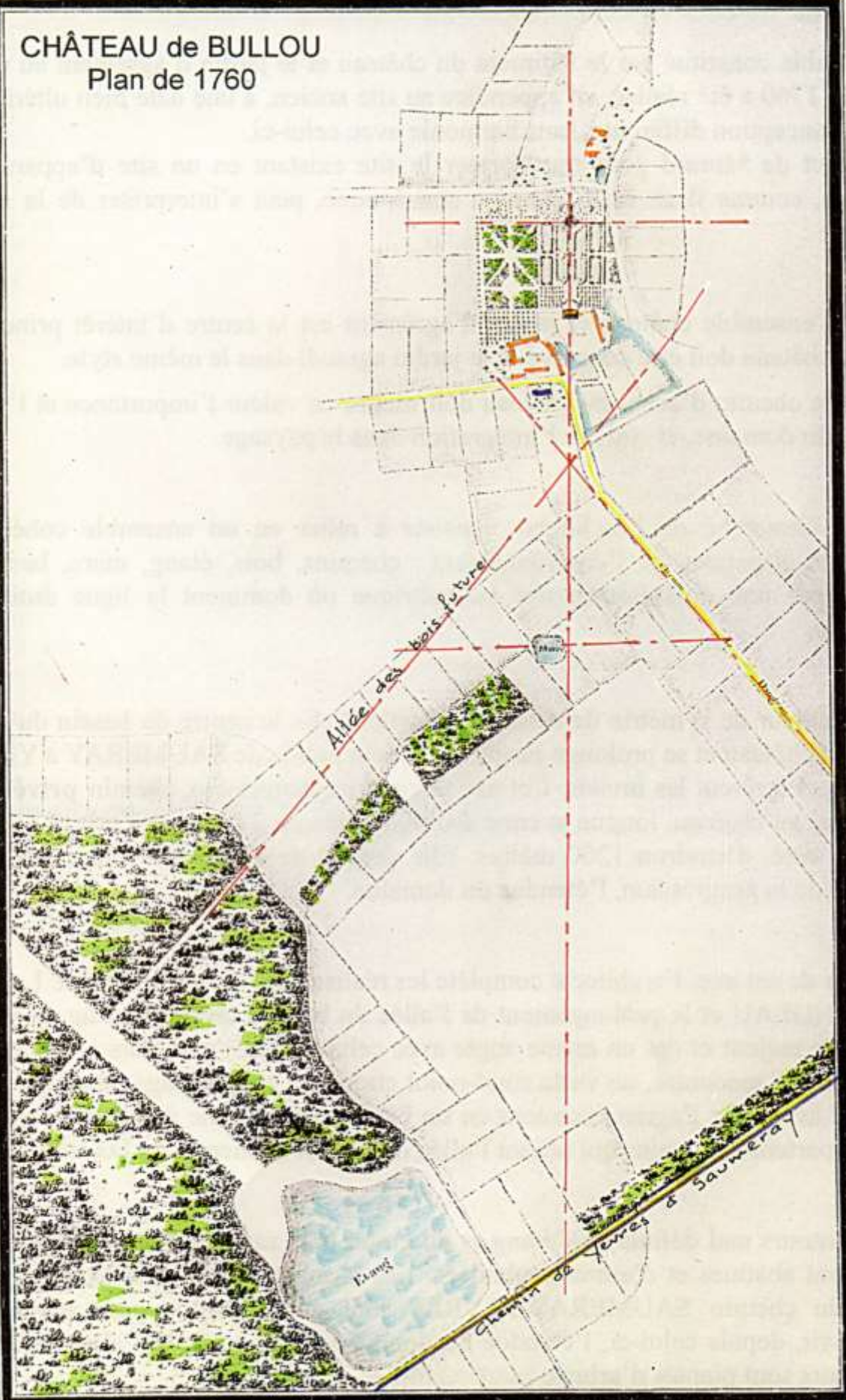
Les contours mal définis de l'étang et du grand bois sont redressés, des portions de bois sont abattues et d'autres replantées. Les bosquets épars et la bande de bois le long du chemin SAUMERAY-YÈVRES sont aussi abattus pour permettre de découvrir, depuis celui-ci, l'étendue du domaine. Les abords des allées et chemins nouveaux sont plantés d'arbres.

Bulloy.

ancien plan levé en 1760

CHÂTEAU de BULLOU

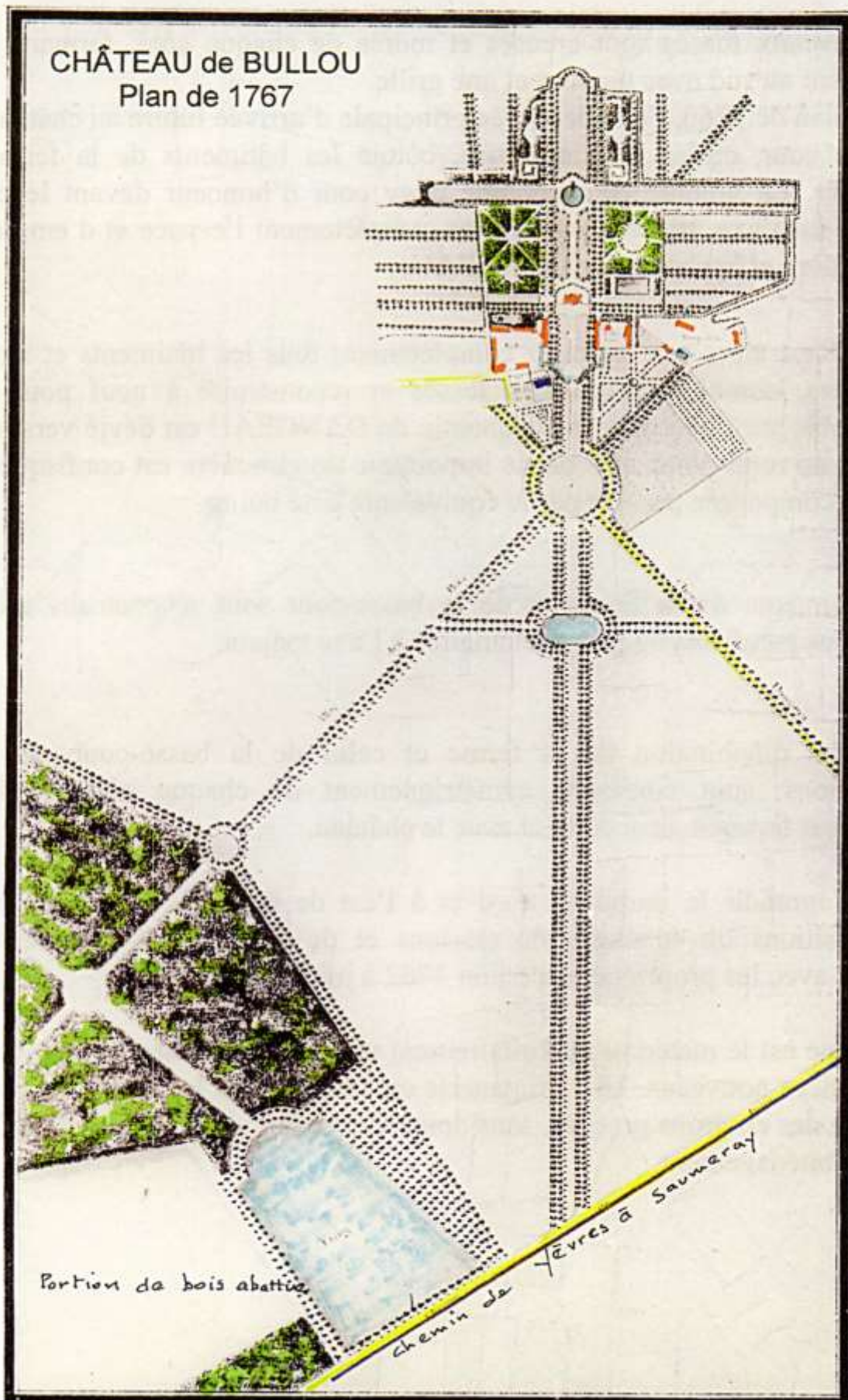
Plan de 1760



*Château de Bulloeu. plan conforme à l'exécution terminée en 1767.
pour le prince de Monaco.*

CHÂTEAU de BULLOU

Plan de 1767



L'ADAPTATION des BÂTIMENTS

De nouveaux fossés sont creusés et murés de chaque côté, fermant la cour d'honneur au sud avec un pont et une grille.

Sur le plan de 1760, l'axe de l'allée principale d'arrivée future au château passe dans la cour, croise l'ancien fossé, côtoie les bâtiments de la ferme et le cimetière. La volonté de créer une large cour d'honneur devant le château, alignée sur l'axe, nécessite de libérer complètement l'espace et d'empiéter sur le cimetière et le chemin de DANGEAU.

Le parti est alors pris de raser complètement tous les bâtiments et structures existantes, combler les anciens fossés et reconstruire à neuf pour aligner l'ensemble sur l'axe majeur. Le chemin de DANGEAU est dévié vers le bourg à partir du rond-point, une partie importante du cimetière est confisquée, mais elle est compensée par une partie équivalente côté bourg.

Les bâtiments de la ferme et de la basse-cour sont reconstruits selon des directions parallèles ou perpendiculaires à l'axe majeur.

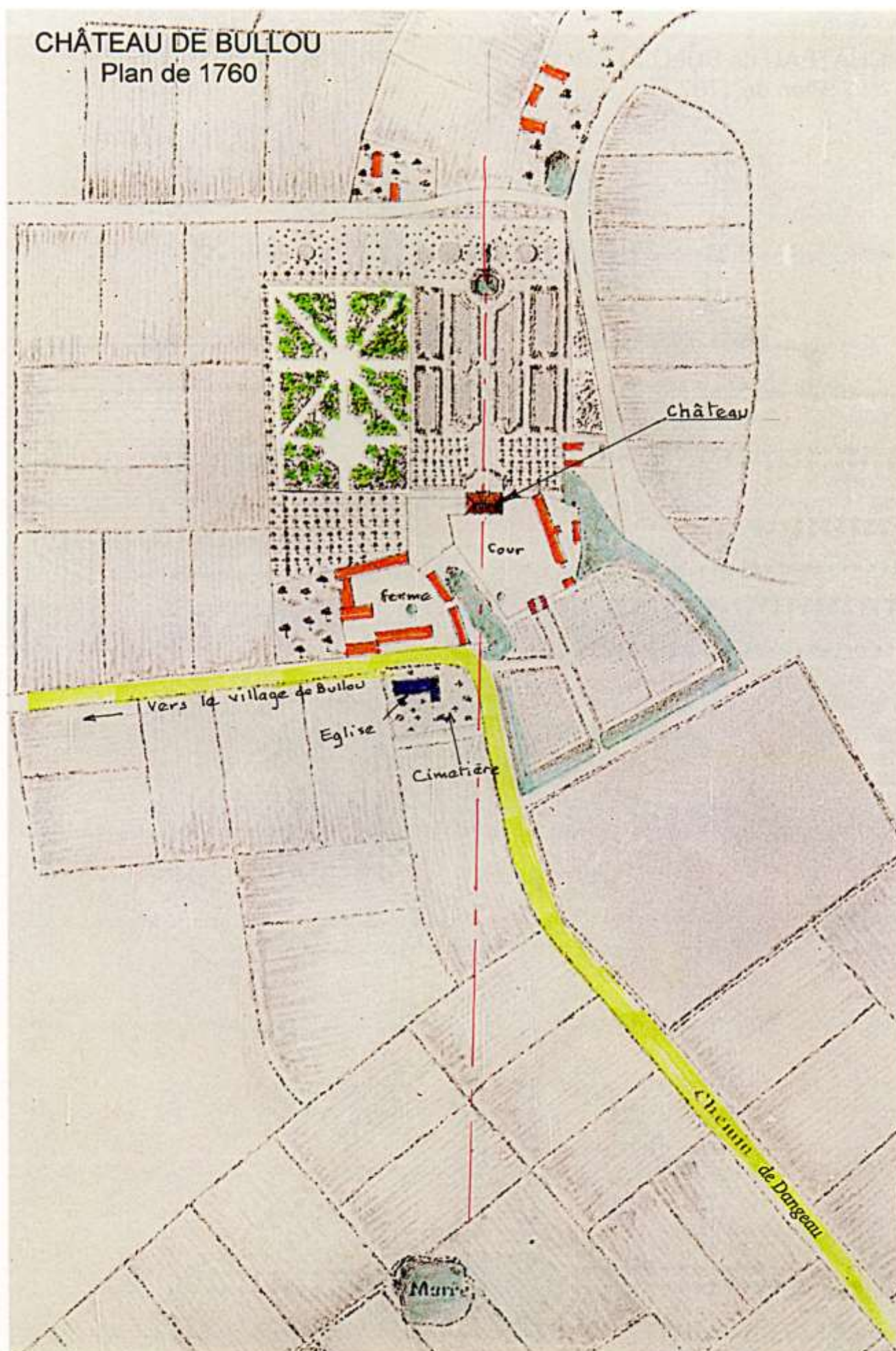
Le corps d'habitation de la ferme et celui de la basse-cour, de mêmes proportions, sont construits symétriquement de chaque côté de la cour d'honneur fermant ainsi celle-ci avec le château.

Afin d'agrandir le jardin au nord et à l'est de celui existant, une trentaine d'acquisitions ou échanges de maisons et de terres sont engagées par de Murard avec les propriétaires de juin 1762 à juin 1764.

La brique est le matériau majoritairement utilisé dans la fabrication des voûtes des édifices nouveaux. Une briqueterie est installée sur le site même et l'argile est tirée des environs proches, sans doute de l'étang du bois de BULLOU, lors de son aménagement.

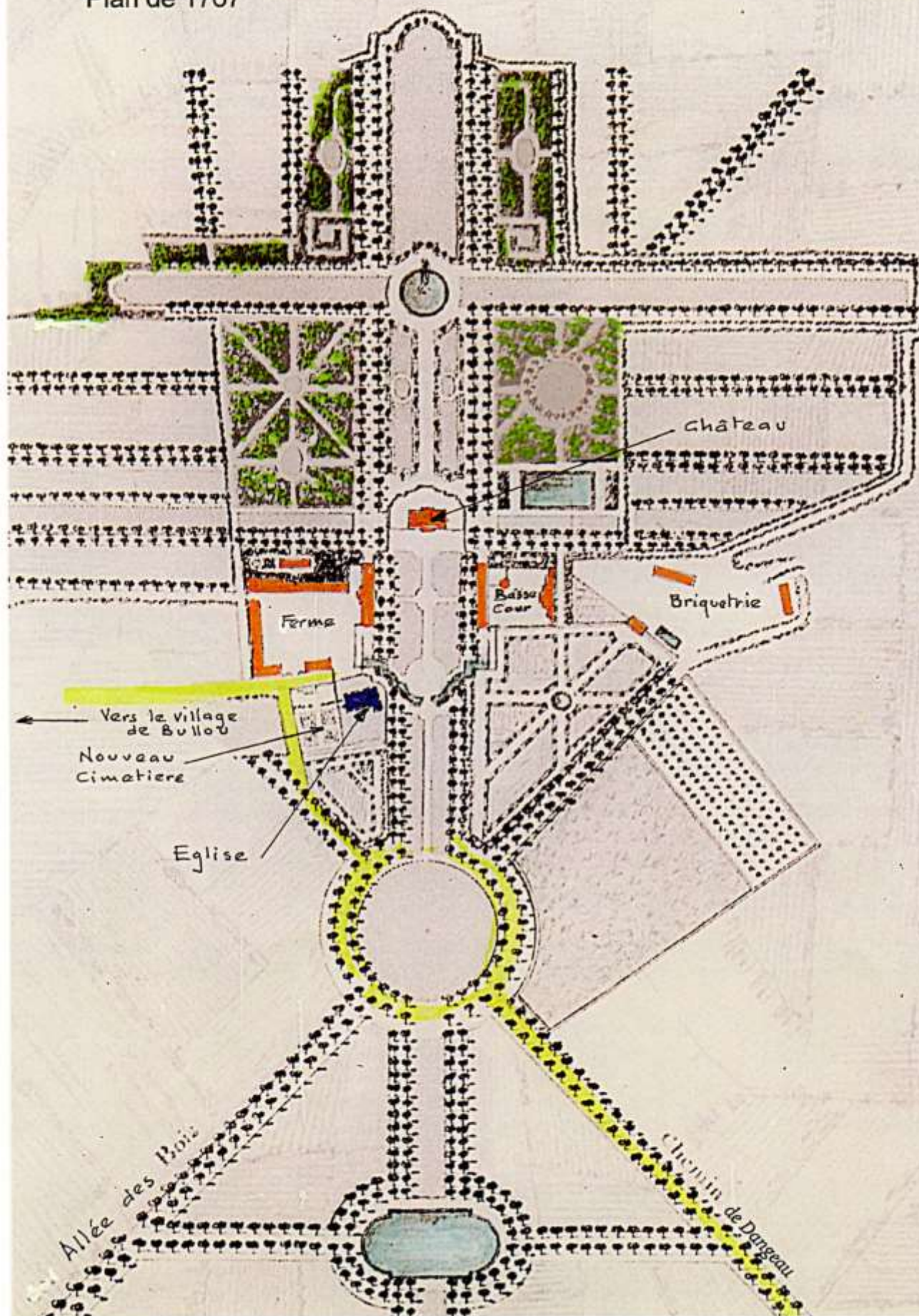
CHÂTEAU DE BULLOU

Plan de 1760



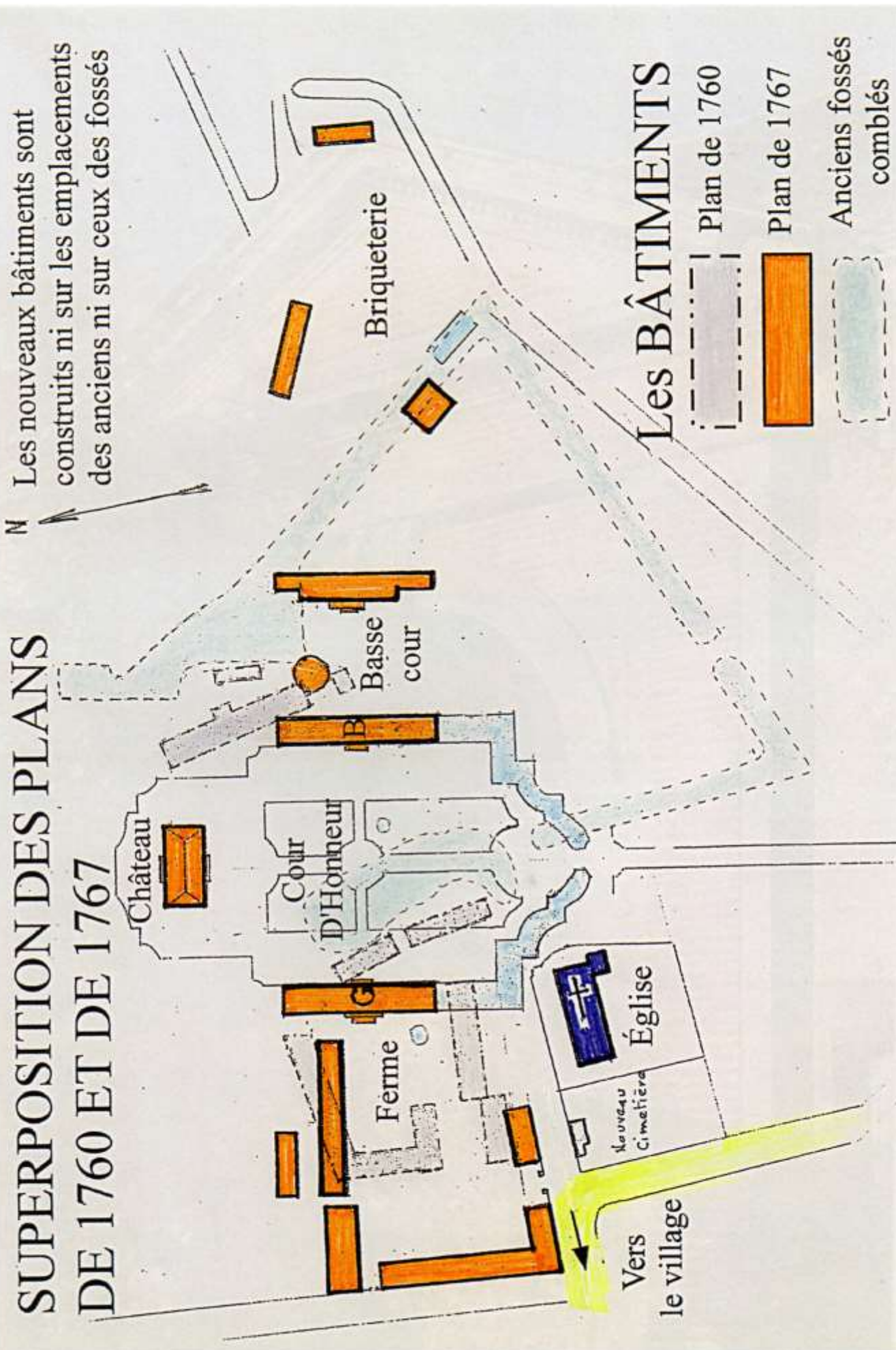
CHÂTEAU de BULLOU

Plan de 1767



SUPERPOSITION DES PLANS DE 1760 ET DE 1767

Les nouveaux bâtiments sont
construits ni sur les emplacements
des anciens ni sur ceux des fossés

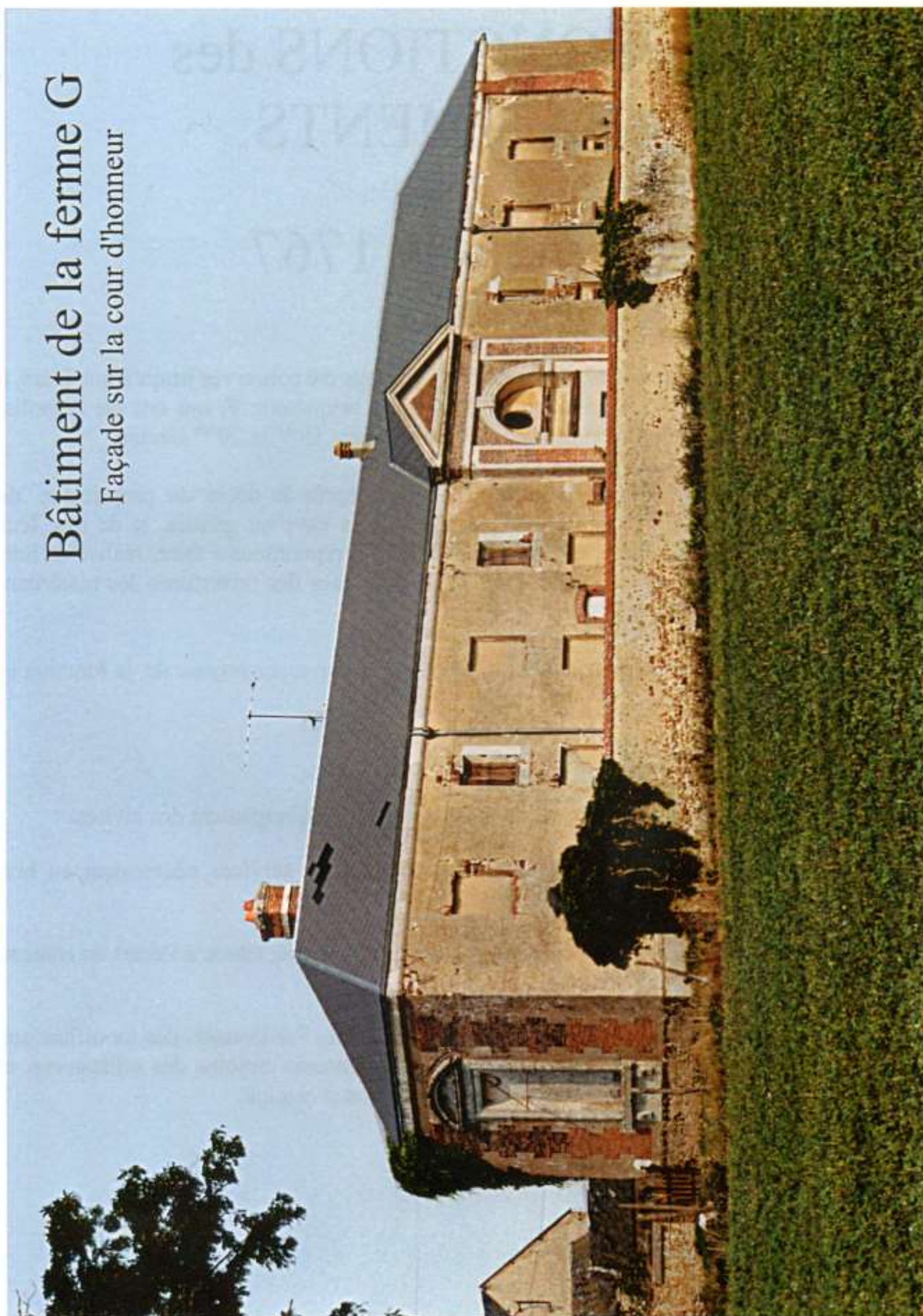


Bâtiment B de la Basse-cour
Façade sur la cour d'honneur
Motif identique à celui du bâtiment G



Bâtiment de la ferme G

Façade sur la cour d'honneur



Les FONCTIONS des BÂTIMENTS

du Plan de 1767

Les bâtiments de la réalisation terminée en 1767 ont tous été conservés jusqu'à nos jours, à l'exception du château **A**, du pigeonnier **D** et de la briqueterie **F**, qui ont été démolis. Quelques extensions et modifications ont été réalisées aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

L'inventaire très précis réalisé en juillet 1774, peu après le décès du propriétaire **de Murard**, indique le destinataire de chaque pièce de la cave au grenier, et de tout leur mobilier et décoration. De plus, un état très détaillé des réparations à faire, réalisé en juin 1781, décrit les dimensions des pièces, les caractéristiques des ouvertures, les matériaux de construction utilisés.

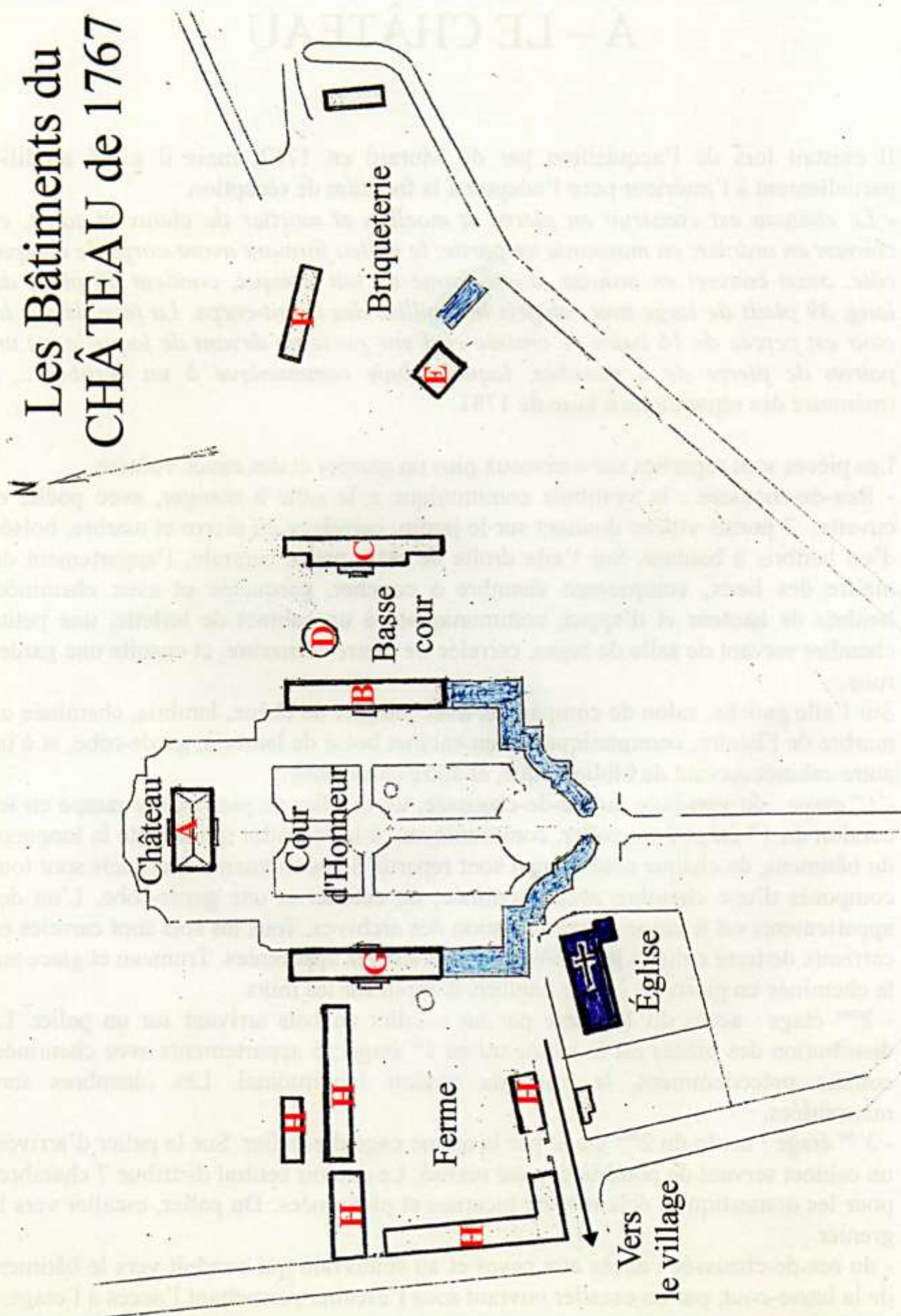
L'abondance de ces informations permet d'avoir une image assez précise de la fonction et du décor de ces bâtiments.

Ils sont répartis en 3 entités bien distinctes :

- **le château**, demeure du seigneur et lieu de réception et d'hébergement des invités.
- **la basse-cour**, à l'écart du château, rassemble tous les services nécessaires au bon fonctionnement de l'intendance du château.
- **la ferme**, chargée de l'exploitation des terres de la seigneurie, située à l'écart du château et de la basse-cour.

Les descriptions suivantes correspondent à l'état en 1781. Par la suite, des modifications diverses ont été réalisées pour mieux satisfaire les nouveaux besoins des utilisateurs, et dans certains cas, l'état actuel ne correspond plus à l'état d'origine.

Les Bâtiments du CHÂTEAU de 1767



A – LE CHÂTEAU

Il existait lors de l'acquisition par de Murard en 1762, mais il a été modifié partiellement à l'intérieur pour l'adapter à la fonction de réception.

« Le château est construit en pierre et moellon et mortier de chaux et sable, et couvert en ardoise, en mansarde en partie, le milieu formant avant-corps de chaque côté, aussi couvert en ardoise, d'une forme de toit tronqué, contient 68 pieds de long, 39 pieds de large non compris les saillies des avant-corps. La face de sur la cour est percée de 16 baies de croisée et d'une porte au devant de laquelle est un pignon de pierre de 2 marches, laquelle baie communique à un vestibule... » (mémoire des réparations à faire de 1781.

Les pièces sont réparties sur 4 niveaux plus un grenier et des caves voûtées.

- Rez-de-chaussée : le vestibule communique à la salle à manger, avec poêle, et cuvette, 2 portes vitrées donnant sur le jardin, carrelage en pierre et marbre, boisée d'un lambris à hauteur. Sur l'aile droite de cette partie centrale, l'appartement du maître des lieux, comprenant chambre à coucher, parquetée et avec cheminée, lambris de hauteur et d'appui, communiquant à un cabinet de toilette, une petite chambre servant de salle de bains, carrelée de pierre et marbre, et ensuite une garde-robe..

Sur l'aile gauche, salon de compagnie, avec parquet de chêne, lambris, cheminée en marbre de Flandre, communiquant à un cabinet boisé de lambris, garde-robe, et à un autre cabinet servant de bibliothèque, et autre garde-robe.

- 1^{er} étage : du vestibule du rez-de-chaussée, un escalier en pierre avec rampe en fer conduit au 1^{er} étage à un palier, communiquant à un corridor qui a toute la longueur du bâtiment, de chaque côté duquel sont répartis 5 appartements. Lesquels sont tous composés d'une chambre avec cheminée, un cabinet et une garde-robe. L'un des appartements est à usage de conservation des archives. Tous les sols sont carrelés en carreaux de terre cuite et les plafonds sont à solives apparentes. Trumeau et glace sur la cheminée en pierre de lierre. Lambris d'appui sur les murs.

- 2^{ème} étage : accès du 1^{er} étage par un escalier en bois arrivant sur un palier. La distribution des pièces est la même qu'au 1^{er} étage : 5 appartements avec cheminée, comme précédemment, le long du couloir longitudinal. Les chambres sont mansardées.

- 3^{ème} étage : accès du 2^{ème} étage par la même cage d'escalier. Sur le palier d'arrivée, un cabinet servant de poudrière, a été réalisé. Le couloir central distribue 7 chambres pour les domestiques, éclairées de lucarnes et plafonnées. Du palier, escalier vers le grenier.

- du rez-de-chaussée : accès aux caves et au souterrain qui conduit vers le bâtiment de la basse-cour, par un escalier ouvrant sous l'escalier permettant l'accès à l'étage.

A – Le CHÂTEAU

Souterrains et Parc

Les Souterrains : (voir le plan joint)

- Du **château** à la **basse-cour** :

Il n'y a pas de cuisine dans le château. Elle est située dans la partie nord du rez-de-chaussée du bâtiment **B** de la basse-cour. Les 2 bâtiments sont reliés par un corridor souterrain en angle droit, construit en moellons de cailloux, voûté en brique, carrelé en carreau de terre cuite, éclairé de deux soupiraux, d'environ 40 m de longueur, par lequel les domestiques apportent les plats tout prêts. A chaque extrémité du souterrain un escalier permet d'accéder du niveau des bâtiments à ceux de la cave, et une porte en permet la fermeture.

Côté château, un renforcement est aménagé dans le corridor avec une chaudière et un fourneau dessous pour chauffer l'eau du bain et à l'angle des 2 corridors, un autre renforcement est réalisé où est un cabinet d'aisance, en voûte, carrelé, éclairé par 2 soupiraux et couvert par un toit de tuile.

- Du **côté de la ferme** : l'alimentation en eau :

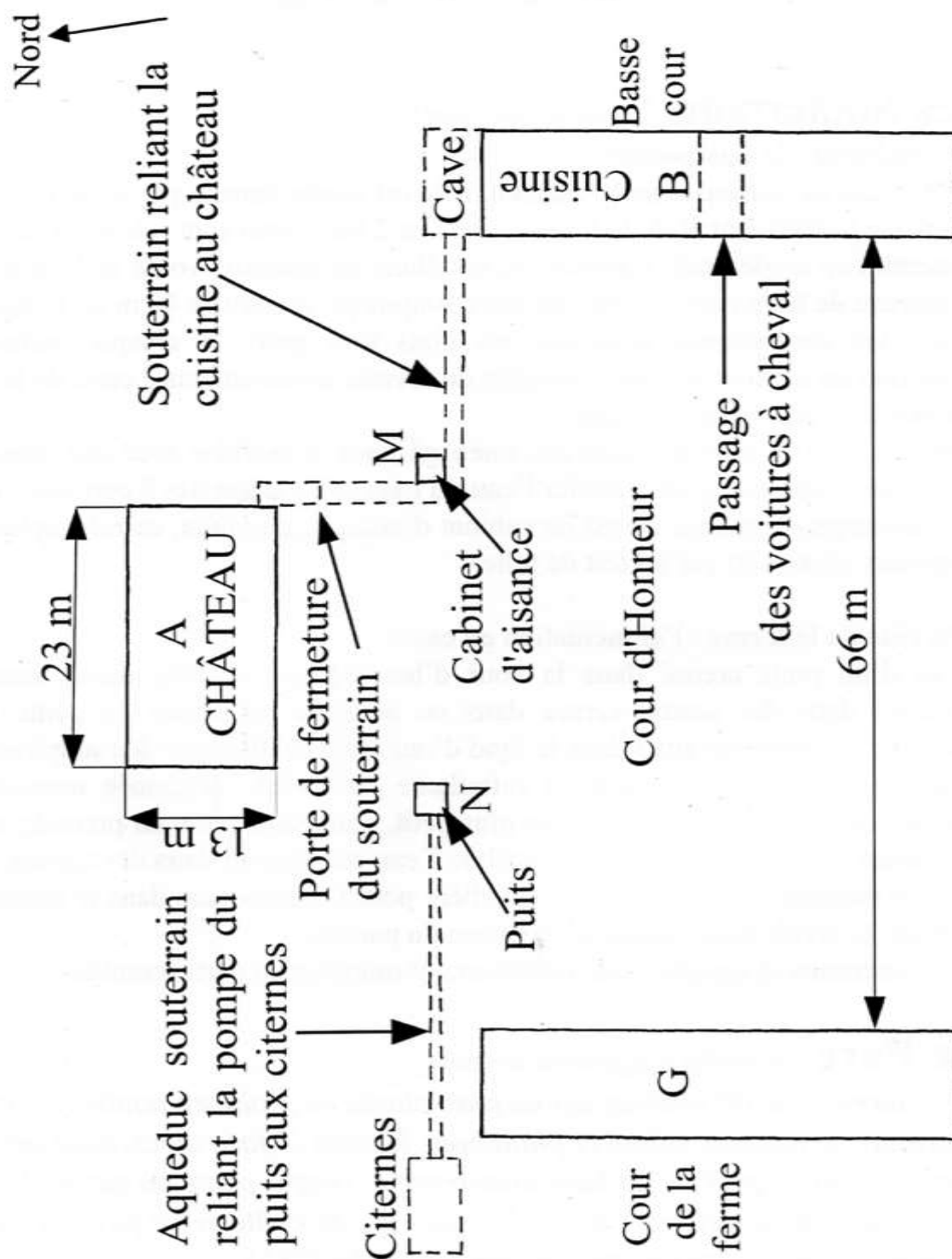
L'eau d'un puits creusé dans la cour d'honneur est montée manuellement par moulinet dans des seaux, versée dans un aqueduc souterrain en pente vers un réservoir en contrebas situé dans le fond d'une cave éclairée par des soupiraux. Dans celle-ci, une pompe aspirante et refoulante en plomb, actionnée manuellement, monte l'eau dans un autre réservoir plus petit, placé au-dessus du premier, en voûte et couvert en tuile. Ce réservoir distribue l'eau par gravité dans des tuyaux en terre cuite et robinets vers la ferme, la chaudière pour l'eau du bain dans le souterrain du château, le lavoir de la cuisine et le bassin du parterre.

Ces souterrains et aqueduc sont actuellement murés et en partie comblés

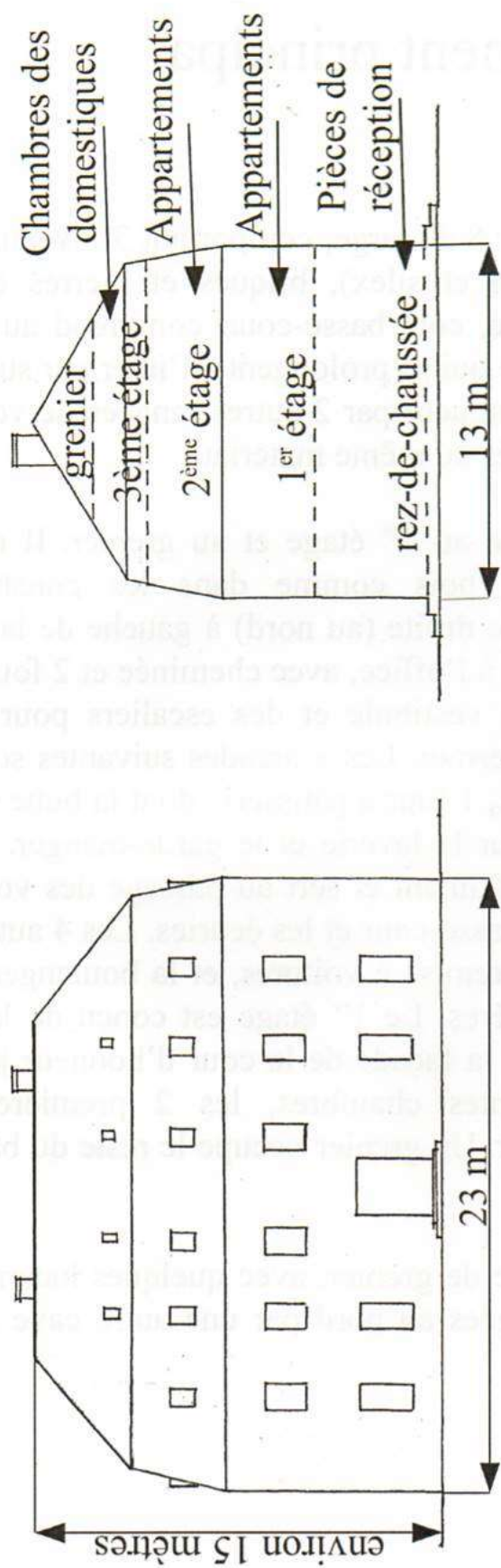
Le Parc (ou jardin d'agrément au nord) :

« Au derrière du dit château est un parc planté en plain, en boulingrin et charmille de hauteur, tilleul et plain bois. Devant la face du château est un parterre dans lequel est un bain avec pente et contre-pente en gazon. Le dit parc clos de fossés et haies vives. Le pourtour du château est pavé en rabot de 4 pieds... » (Mémoire des réparations à faire de 1781)

A – Le CHÂTEAU : Les Souterrains



A – Le CHÂTEAU de BULLOU



Silhouette approximative et simplifiée du château de Bullou qui était peut-être du même genre que celui de Reverseaux à Rouvray Saint-Florentin, terminé vers 1750.

La BASSE-COUR

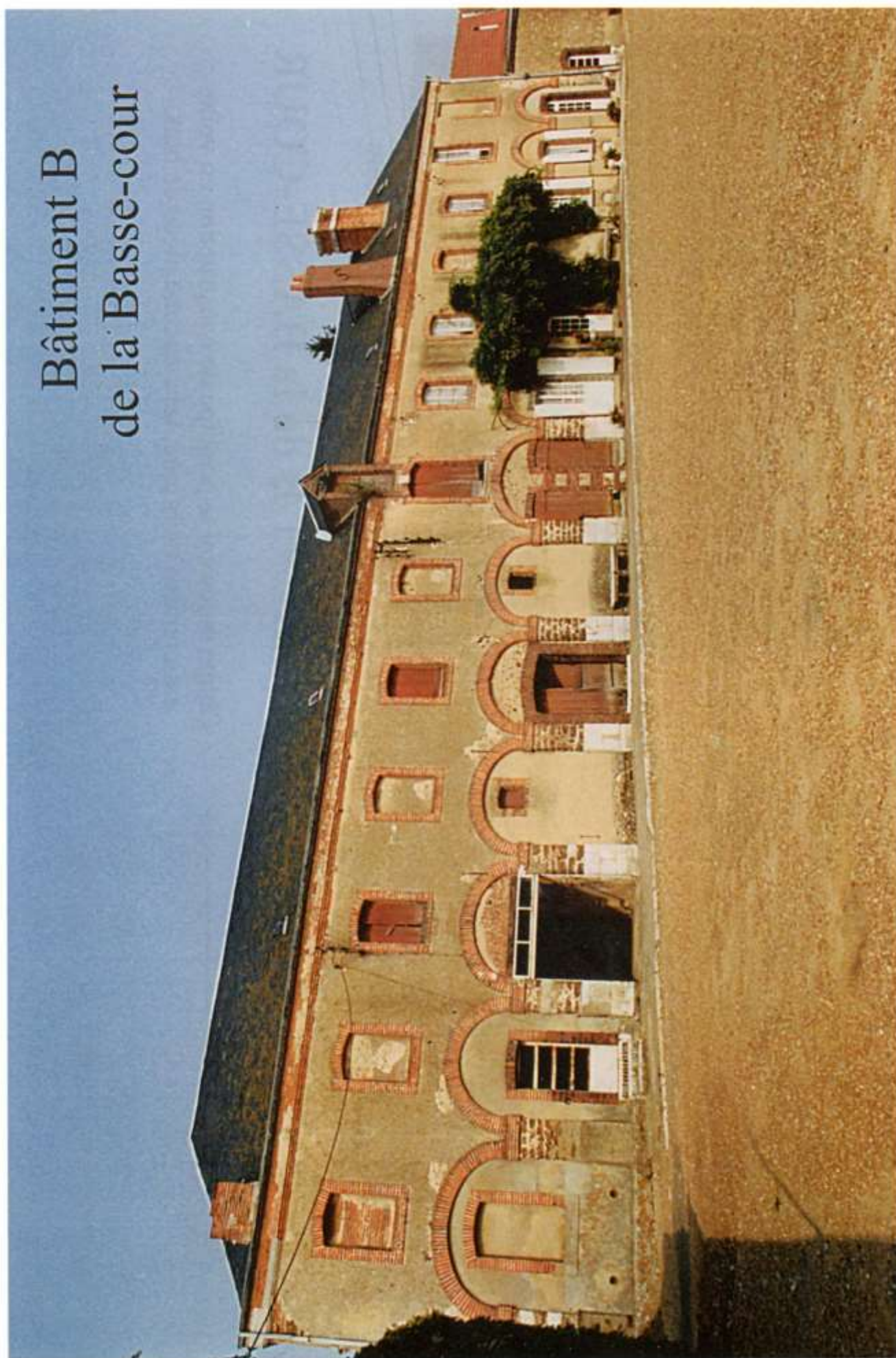
B – Le bâtiment principal

Bâtiment d'environ 40 m de long par 8 de large, comportant 3 niveaux et des caves, construit en moellons (grison et silex), briques et pierres calcaire, couvert en tuile. La façade principale, côté basse-cour, comprend au rez-de-chaussée 13 arcades voûtées en brique qui se prolongent à l'intérieur sur toute la largeur, croisées dans le sens de la longueur par 2 autres rangées de voûtes en brique, supportées par des piliers carrés du même matériau.

Ce genre de construction se prolonge au 1^{er} étage et au grenier. Il n'y a ni poutres, solives ou charpentes en bois comme dans les constructions traditionnelles. Au rez-de-chaussée, de droite (au nord) à gauche de la façade, les 2 premières arcades correspondant à l'office, avec cheminée et 2 fourneaux. A l'arrière, côté cour d'honneur, un vestibule et des escaliers pour aller à l'étage et aux caves et entrée du souterrain. Les 3 arcades suivantes sont pour la cuisine avec cheminée, 3 fourneaux, 1 four à pâtisserie dont la butte dépasse de la façade, et l'arcade suivante pour la laverie et le garde-manger. Ensuite l'arcade est ouverte des 2 côtés du bâtiment et sert au passage des voitures à cheval, de la cour d'honneur vers la basse-cour et les écuries. Les 4 autres sont ouvertes côté basse-cour, à usage de remise à voitures, et la boulangerie avec four et cheminée occupe les 2 dernières. Le 1^{er} étage est conçu de la même manière. Un corridor, tout le long de la façade de la cour d'honneur jusqu'au passage central, distribue différentes chambres, les 2 premières étant surmontées de 2 autres sous le grenier. Un grenier occupe le reste du bâtiment, à partir du passage central.

Tout le reste du 2^{ème} étage est à usage de grenier, avec quelques lucarnes. Les caves, sous le bâtiment, sont prolongées au nord par une autre cave sous un petit bâtiment couvert en tuile.

Bâtiment B de la Basse-cour

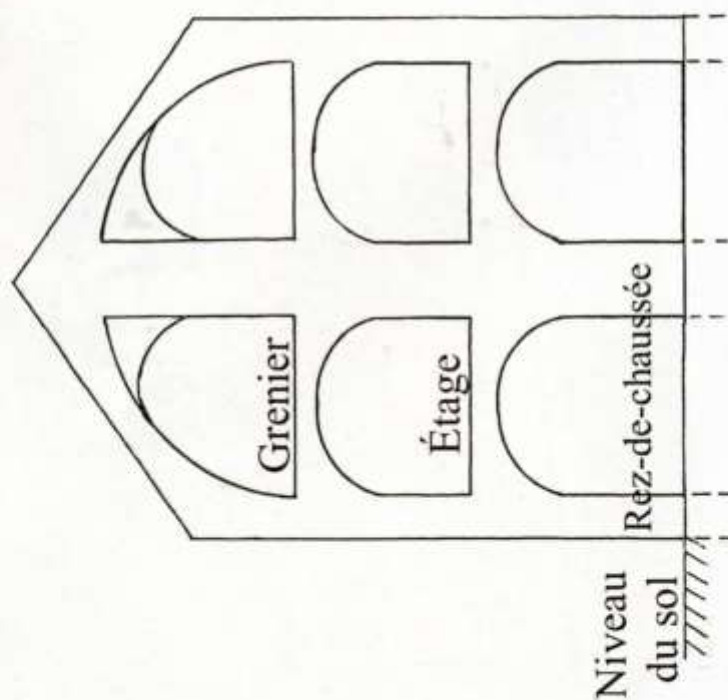




Voûte du grenier, formant charpente

BÂTIMENT B de la BASSE-COUR

Coupe montrant le principe de construction en voûte entièrement en brique, sans aucune pièce de bois.



La BASSE-COUR

Écuries et Colombier

C - Écuries :

Pour les réceptions il fallait héberger les invités mais aussi leurs équipages et chevaux, dans de grandes écuries construites, à cet effet, dans la basse-cour.

Le corps de bâtiment de conception très symétrique, d'environ 40 m de long par 8 m de large dans la partie centrale, a un aspect très différent du précédent. L'avant-corps central avec le haut de porte cintré est l'écurie principale, comportant 2 rangées de stalles. Le plafond est voûté en brique. Immédiatement à gauche, sous le même toit, un bâtiment en voûte à usage de bûcher et ensuite un autre petit bâtiment, plus bas et moins large, la vacherie, dans lequel il y a un escalier permettant d'accéder au grenier. À droite du corps central, la disposition des locaux est la même. Écurie voûtée dans le premier bâtiment et cabinet d'aisance dans le second, escalier pour accéder au grenier et passage couvert d'accès à l'arrière du bâtiment. Grenier sur l'ensemble, sauf sur la moitié de la partie droite de l'écurie, aménagée en chambre de cocher et chambre de postillon, sur le petit bâtiment d'extrémité.

L'ensemble est couvert en tuile.

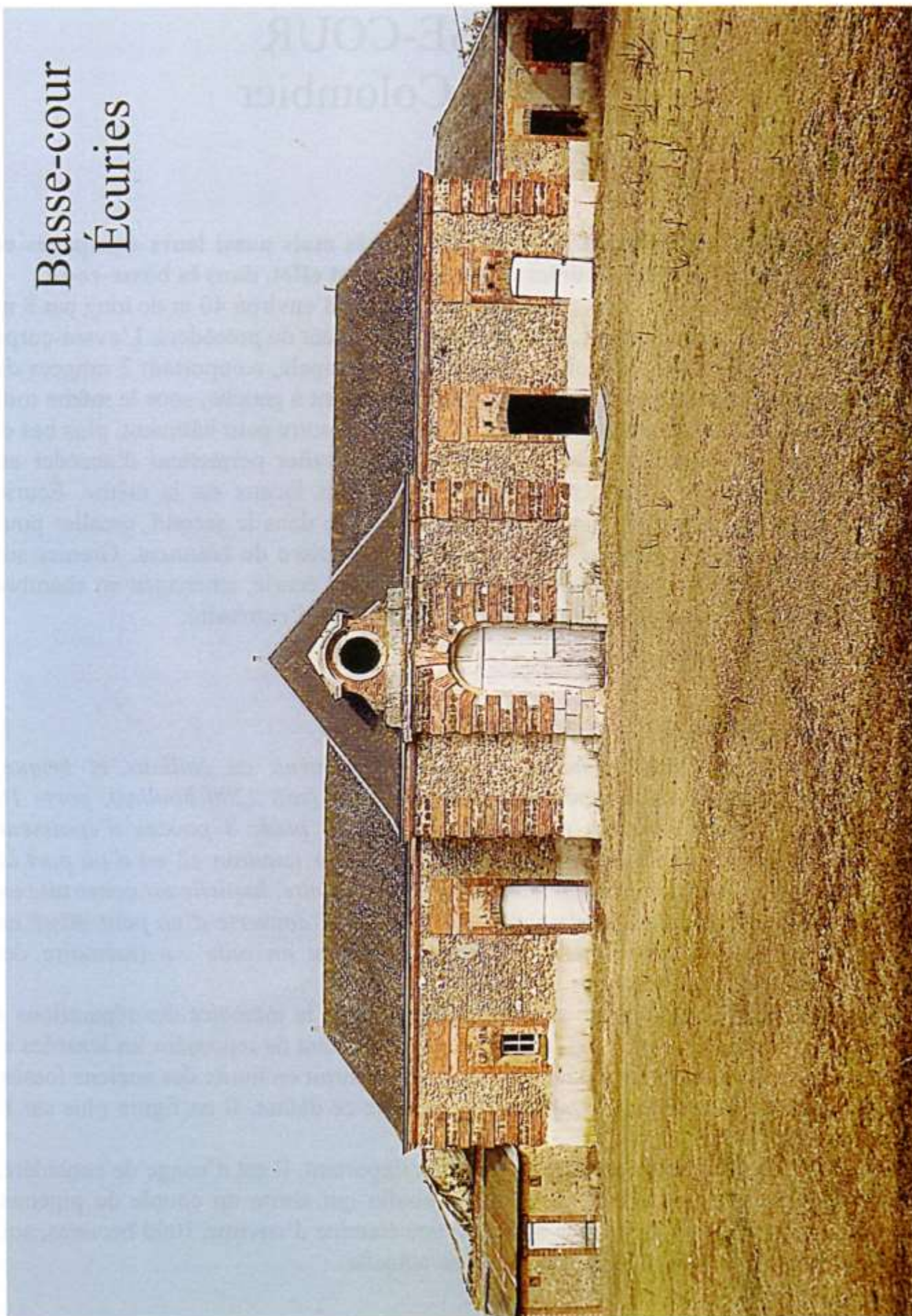
D – Colombier :

« ... un colombier situé dans la basse-cour, construit en cailloux et brique, contenant 40 boulin de hauteur sur 55 de pourtour (soit 2200 boulins), porte 18 pieds dans l'œuvre (environ 6 m), les murs ont 3 pieds 4 pouces d'épaisseur (environ 1,1 m) y celui contenant 36 pieds de hauteur (environ 12 m) d'où part la naissance de la voûte, et la voûte monte à son plein cintre, laquelle est construite en brique avec une lanterne au-dessus, aussi en brique, couverte d'un petit dôme en ardoise, et depuis cette lanterne est une couverture en tuile... » (mémoire des réparations à faire de 1781).

D'après le plan, le colombier était cylindrique. Dans le mémoire des réparations à effectuer, il est précisé qu'il est lézardé et qu'il convient de reprendre les lézardes et de mettre des tirants de fer. Le colombier a été construit en limite des anciens fossés, une instabilité du terrain pourrait être la cause de ce défaut. Il ne figure plus sur le plan de 1823.

Le nombre de boulins du colombier était très important. Il est d'usage de considérer qu'il faut compter un arpent de terre par boulin qui abrite un couple de pigeons. Ainsi la seigneurie de BULLOU aurait eu une étendue d'environ 1000 hectares, soit l'équivalent de la superficie de la commune actuelle.

Basse-cour Écuries



La BASSE-COUR

Écuries et Colombier

C - Écuries :

Pour les réceptions il fallait héberger les invités mais aussi leurs équipages et chevaux, dans de grandes écuries construites, à cet effet, dans la basse-cour.

Le corps de bâtiment de conception très symétrique, d'environ 40 m de long par 8 m de large dans la partie centrale, a un aspect très différent du précédent. L'avant-corps central avec le haut de porte cintré est l'écurie principale, comportant 2 rangées de stalles. Le plafond est voûté en brique. Immédiatement à gauche, sous le même toit, un bâtiment en voûte à usage de bûcher et ensuite un autre petit bâtiment, plus bas et moins large, la vacherie, dans lequel il y a un escalier permettant d'accéder au grenier. À droite du corps central, la disposition des locaux est la même. Écurie voûtée dans le premier bâtiment et cabinet d'aisance dans le second, escalier pour accéder au grenier et passage couvert d'accès à l'arrière du bâtiment. Grenier sur l'ensemble, sauf sur la moitié de la partie droite de l'écurie, aménagée en chambre de cocher et chambre de postillon, sur le petit bâtiment d'extrémité.

L'ensemble est couvert en tuile.

D – Colombier :

« ... un colombier situé dans la basse-cour, construit en cailloux et brique, contenant 40 boulin de hauteur sur 55 de pourtour (soit 2200 boulins), porte 18 pieds dans l'œuvre (environ 6 m), les murs ont 3 pieds 4 pouces d'épaisseur (environ 1,1 m) y celui contenant 36 pieds de hauteur (environ 12 m) d'où part la naissance de la voûte, et la voûte monte à son plein cintre, laquelle est construite en brique avec une lanterne au-dessus, aussi en brique, couverte d'un petit dôme en ardoise, et depuis cette lanterne est une couverture en tuile... » (mémoire des réparations à faire de 1781).

D'après le plan, le colombier était cylindrique. Dans le mémoire des réparations à effectuer, il est précisé qu'il est lézardé et qu'il convient de reprendre les lézardes et de mettre des tirants de fer. Le colombier a été construit en limite des anciens fossés, une instabilité du terrain pourrait être la cause de ce défaut. Il ne figure plus sur le plan de 1823.

Le nombre de boulins du colombier était très important. Il est d'usage de considérer qu'il faut compter un arpent de terre par boulin qui abrite un couple de pigeons. Ainsi la seigneurie de BULLOU aurait eu une étendue d'environ 1000 hectares, soit l'équivalent de la superficie de la commune actuelle.



Basse-Cour – Écurie

Partie centrale de la façade

Cette façade rassemble les différents matériaux utilisés pour la maçonnerie des bâtiments.

- Matériaux de provenance locale :
Grisson, et **brique** fabriquée sur place, pour les chaînages
Silex pour le remplissage des murs.
- Matériau de provenance extérieure :
 Blocs taillés de **calcaire de Beauce** pour les assises

La BASSE-COUR

E - Maison du Jardinier

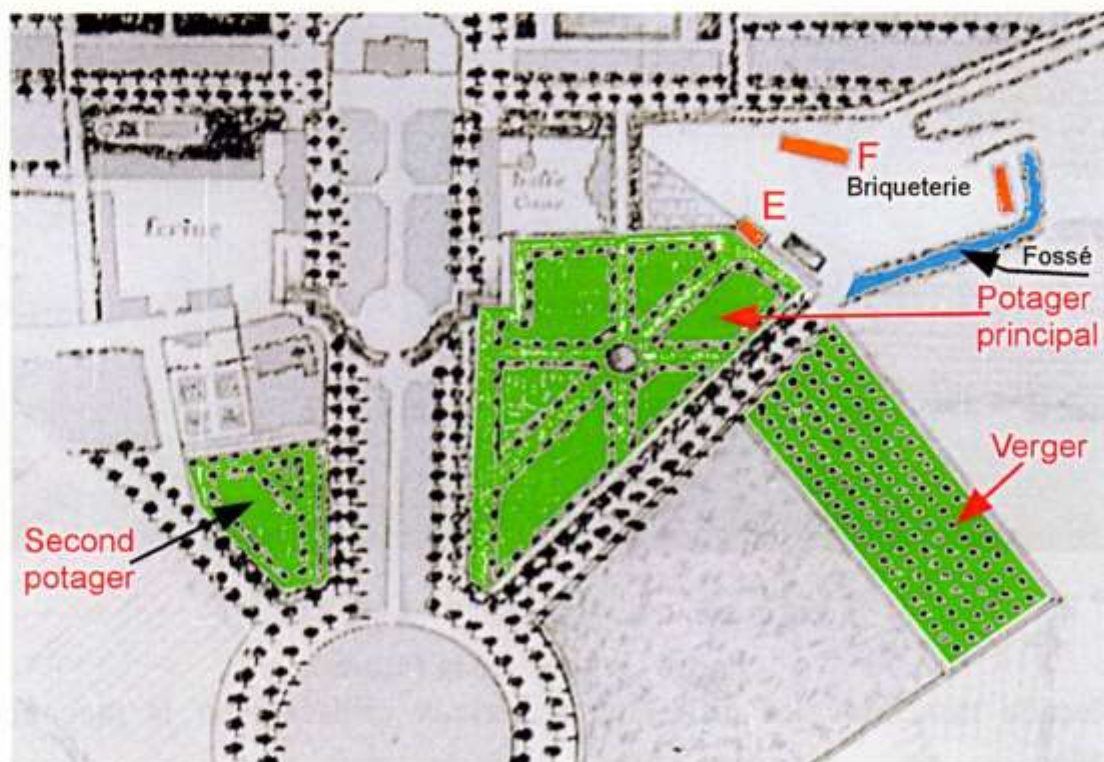
« ... Ensuite est le bâtiment du jardinier construit en cailloux, pierre et brique, les encognures en tables saillantes faites en cailloux taillés et posés au mortier de chaux ciment et sable et formant bossage d'architecture, et au-dessus une corniche en pierre et percée de 2 baies et d'une porte avec chambranle archevolte en pierre, fronton au dessus, et 2 grands soupiraux au-dessous... »

Ce bâtiment original, couvert sur la voûte, par un toit en tuile d'une seule pente, comporte 3 niveaux dont les pièces sont toutes voûtées. Le rez-de-chaussée est surélevé par rapport au niveau du sol et les caves semi-enterrées. L'une d'elles au nord, appelée prison a une fenêtre avec grille en fer.

Le **jardin potager** est composé de 3 parties :

- le **jardin principal**, d'environ 6000m², entouré de murs au nord et de fossés et haies vives sur les 2 autres côtés.
- un second jardin, plus petit, avec mur au nord et fossés et haies ailleurs.
- un verger clos de haies et de fossés.

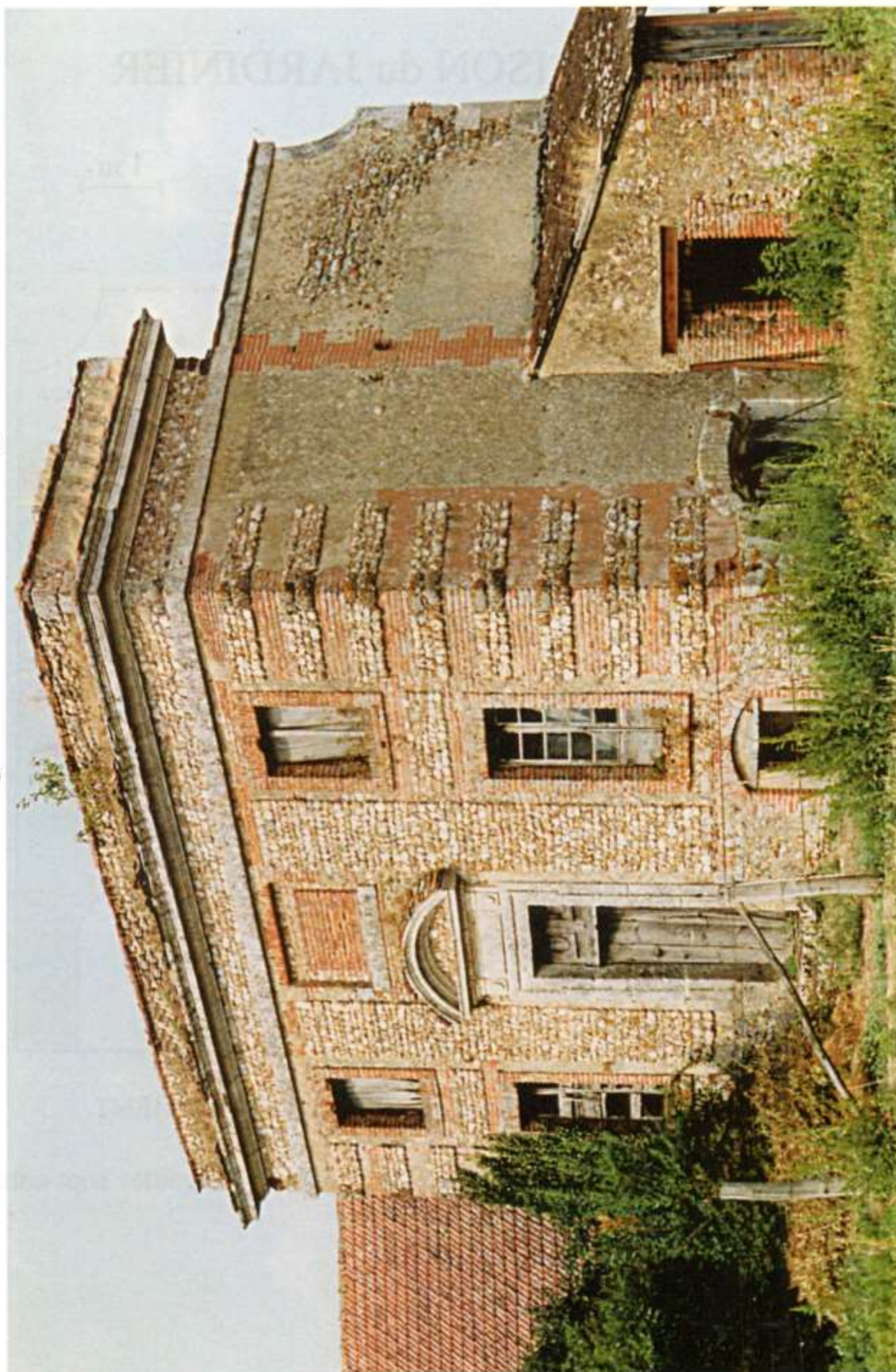
En 1781, il est recommandé de clore les parties de fossés et haies vives par des murs de 4 pieds de hauteur pour empêcher le gibier de manger les légumes du jardin.



F – Briqueterie :

Composée de 2 bâtiments aux murs en bauge et couverts en tuile, l'un à usage de briqueterie et l'autre de maison d'habitation et grange, avec cour et petit jardin, le tout clos de fossés. En 1769, elle est louée à un tuilier.

Maison du jardinier - Façade



E – MAISON du JARDINIER

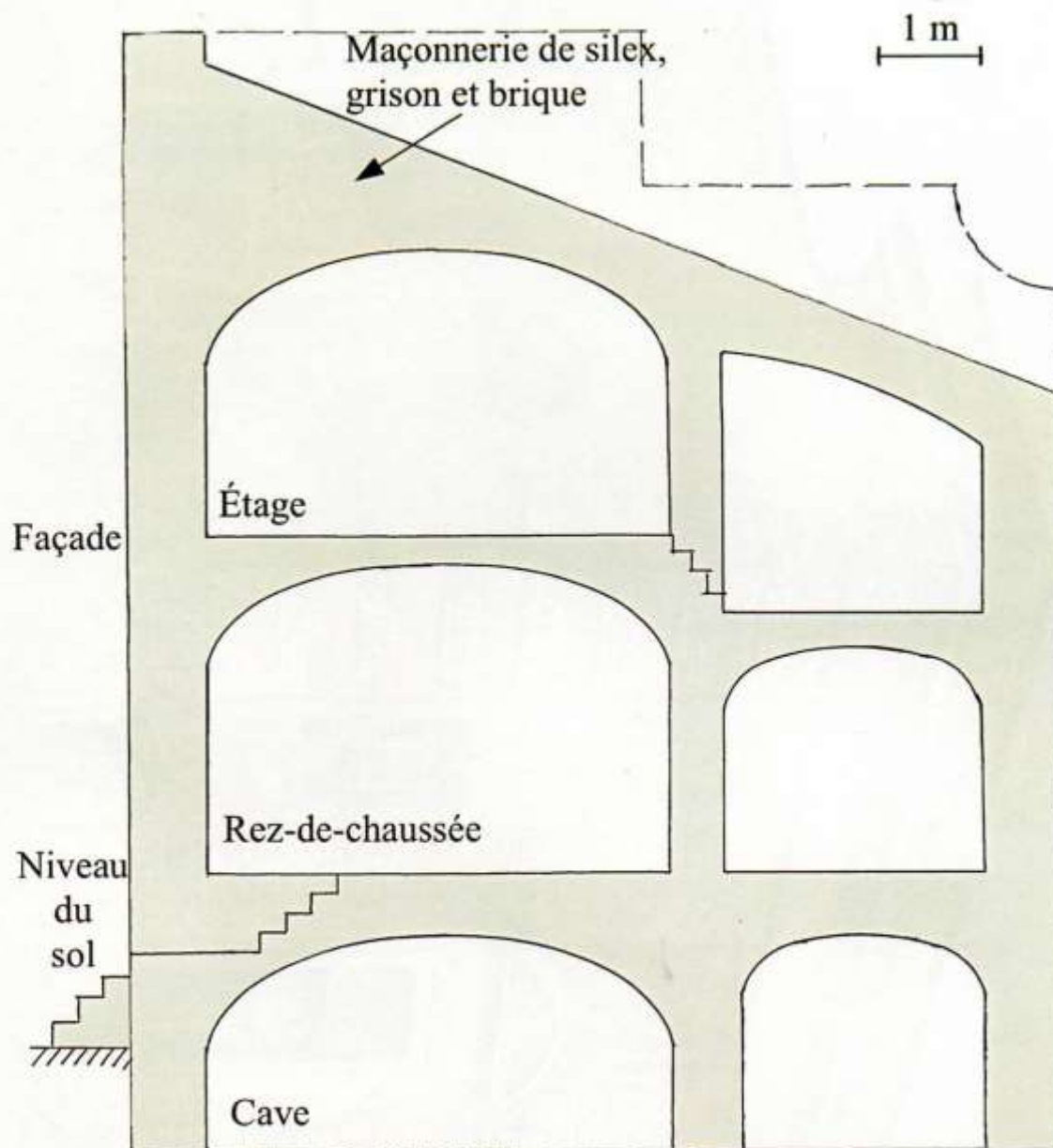


SCHÉMA de PRINCIPE en coupe du BÂTIMENT

À l'intérieur, dans toutes les pièces les murs et les voûtes sont entièrement en brique.

Maison du jardinier – Porte d'entrée



LA FERME « la Métairie »

Ensemble en quadrilatère, avec cour centrale fermée, entourée par le bâtiment G du fermier, et ceux à usage agricole H.

G – Bâtiment du fermier

« ... et au bout est un bâtiment du fermier faisant décoration de la cour du château... ».

Placé en vis-à-vis du bâtiment B de la basse-cour, il en a les mêmes dimensions, et les décors des façades du côté de la cour d'honneur sont identiques, avec avant-corps à arcade et passage au milieu. Le mode de construction du bâtiment G est différent : les voûtes sont remplacées par des poutres, solives et charpentes en bois traditionnelles. Couverture en tuile côté cour de ferme, en ardoise côté cour d'honneur (*état de 1781*).

Vu de la cour de la ferme, au rez-de-chaussée, sur l'aile droite du bâtiment, logement du fermier jusqu'au passage central du milieu, et sur l'aile gauche, écurie et logement du garde-chasse, avec à l'étage, autres logements juste au-dessus et greniers sur tout le reste du bâtiment et sous les combles.

H – Bâtiments agricoles

Le porche en brique de la cour d'entrée comporte 2 portes.

- A gauche de cette entrée : grange et en retour et y attenant : vacherie, 2 bergeries avec grenier au-dessus, tous bâtiments construits en moellons et mortier de chaux et sable, couverts en tuile.

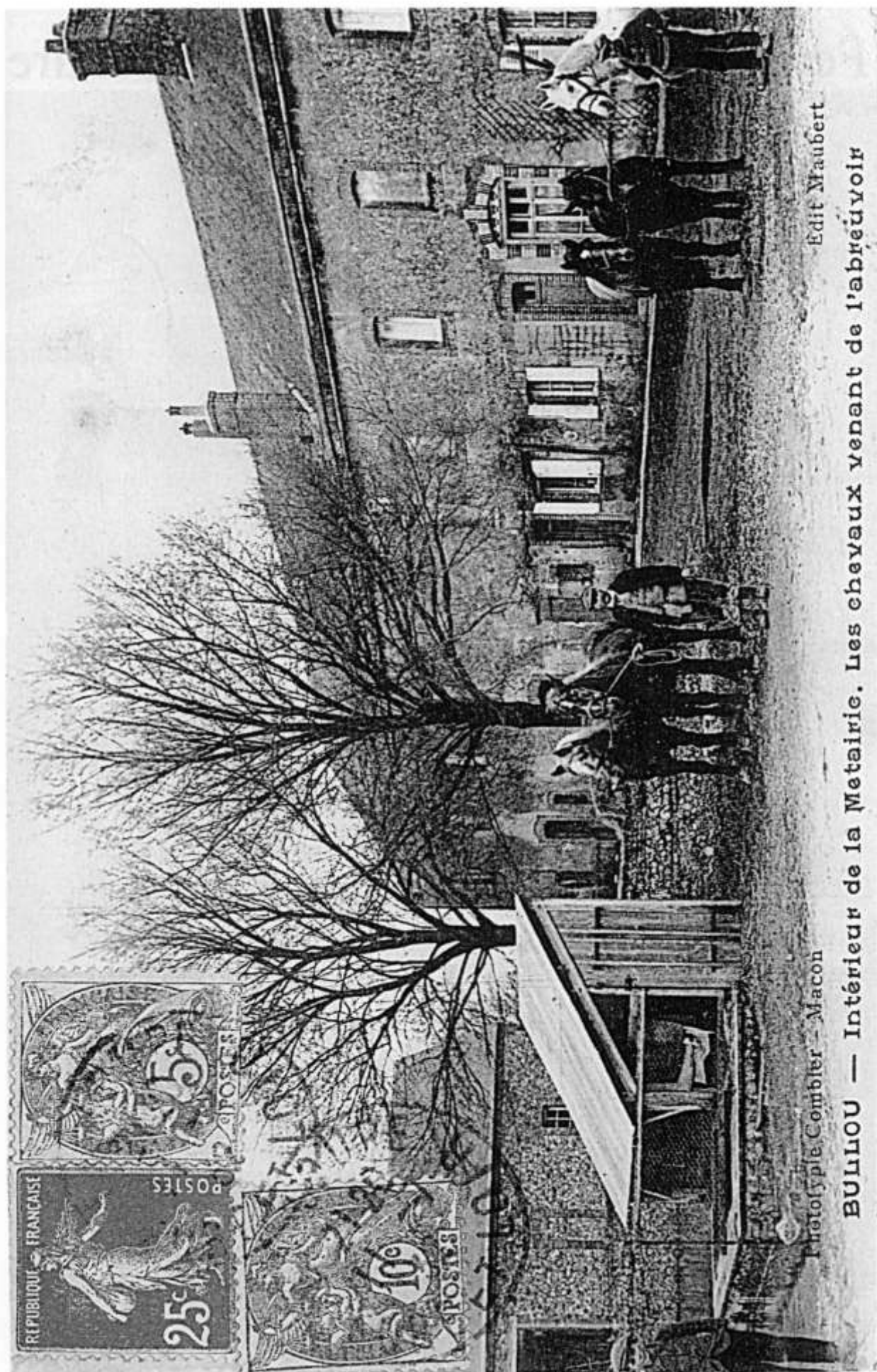
Après un espace, fermé par un mur sur la rue, en retour un autre corps de bâtiments, composé d'une grange et d'un hangar construits comme précédemment et à l'extrémité, un autre bâtiment construit en pan de bois et terre, couvert en chaume, « ... ne valant rien... » selon rapport de 1781.

- A droite de l'entrée de la cour, un bâtiment construit sur poteaux et murs en bauge, couvert en chaume, renfermant le pressoir et un cellier, ensuite un autre bâtiment à pans de bois et terre, couvert aussi en chaume servant de grange et enfin un autre petit bâtiment, le poulailler, en murs de bauge, couvert en chaume.

Remarque : L'ensemble des bâtiments du site du château présentait, en 1767, plusieurs types de construction :

- murs en bauge, ou à pans de bois et terre, avec couverture en chaume, construction locale traditionnelle ancienne, matériaux peut-être récupérés des bâtiments du plan de 1760.
- murs en moellons et mortier de chaux, couverture en tuile (sans doute produite sur place à la briqueterie), et début du remplacement partiel par l'ardoise constaté en 1781.
- voûte en brique, sans utilisation de bois, sur initiative de l'architecte Antoine, mais exceptionnelle.

Beaucoup de fenêtres sont murées. On ne sait pas si ce sont des trompe-l'œil à l'origine, ou bien si c'est pour des raisons fonctionnelles par la suite.



Ferme de la Métairie – Cadran solaire



H - FERME « la MÉTAIRIE » - BULLOU PORCHE d'ENTRÉE



Le Porche d'Entrée de la Métairie de Bullou présente des similitudes avec ceux réalisés par J.D. ANTOINE à Rouvray Saint Florentin vers 1770.

← Au château

et au village →



Les DERNIERS SEIGNEURS de BULLOU

- 1762 – 1774 : **Alexandre François de Murard** : Achète la baronnie de Bullou en 1762, dont la transformation du château par J.D. Antoine est terminée en 1767. Décède à PARIS le 22 juin 1774. Sa fille, **Hélène Françoise de Murard**, mariée à Jacques de Serre de Saint-Romain, en hérite et le revend le 3 janvier 1775 à :

- 1775 – 1777 : **Gabriel Olivier Benoist**, dit Dumas. D'origine roturière, doué du sens des affaires, s'enrichit rapidement et achète, en 1744, la très lucrative recette générale des finances de la généralité d'ORLEANS, grâce à un prêt de son frère, directeur de la Compagnie des Indes, dont il hérite après son décès, 2 ans plus tard.

A la tête d'une belle fortune, il achète la baronnie de BULLOU en 1775, et d'autres châteaux et propriétés en BEAUCE, espérant, mais en vain, être reconnu par les nobles qu'il côtoie. Voulant cacher ses origines, il déclare ne plus avoir de famille et la rumeur le croit bâtard. De ce fait, à son décès, le 20 mai 1777, la Chambre du Domaine se met en possession de ses biens, déclarés en déshérence, au nom du roi. Après 3 ans de rebondissements dus à la manifestation d'héritiers prétendus ou réels ainsi que des seigneurs dominants de ces biens, la baronnie de BULLOU, qui était du baillage de CHARTRES, revient au duc d'Orléans à cause de son duché de CHARTRES, par un acte d'arrêt du 24 avril 1880 de la Chambre du Domaine.

Le 11 mai 1781, le duc d'Orléans la vend à Jacques Lenoir, notaire à PARIS.

- 1781 – 1825 : **Jacques Lenoir**, le nouveau propriétaire est inquiet pendant la période révolutionnaire, mais sans suite, comme l'atteste cet acte du 9 brumaire an 10 : « *le nom de Lenoir (Jacques) ex-cultivateur et ex-seigneur de BULLOU, département d'EURE-ET-LOIR, est définitivement rayé de la liste des émigrés...* ».

Il décède à BULLOU, le 19 avril 1803, sa pierre tombale est placée dans l'allée centrale de l'église (c'est vraisemblablement la dernière personne enterrée dans l'église). Sa veuve, **Louise Antoinette Lucotte**, hérite de ses biens et décède à BULLOU, le 12 janvier 1825.

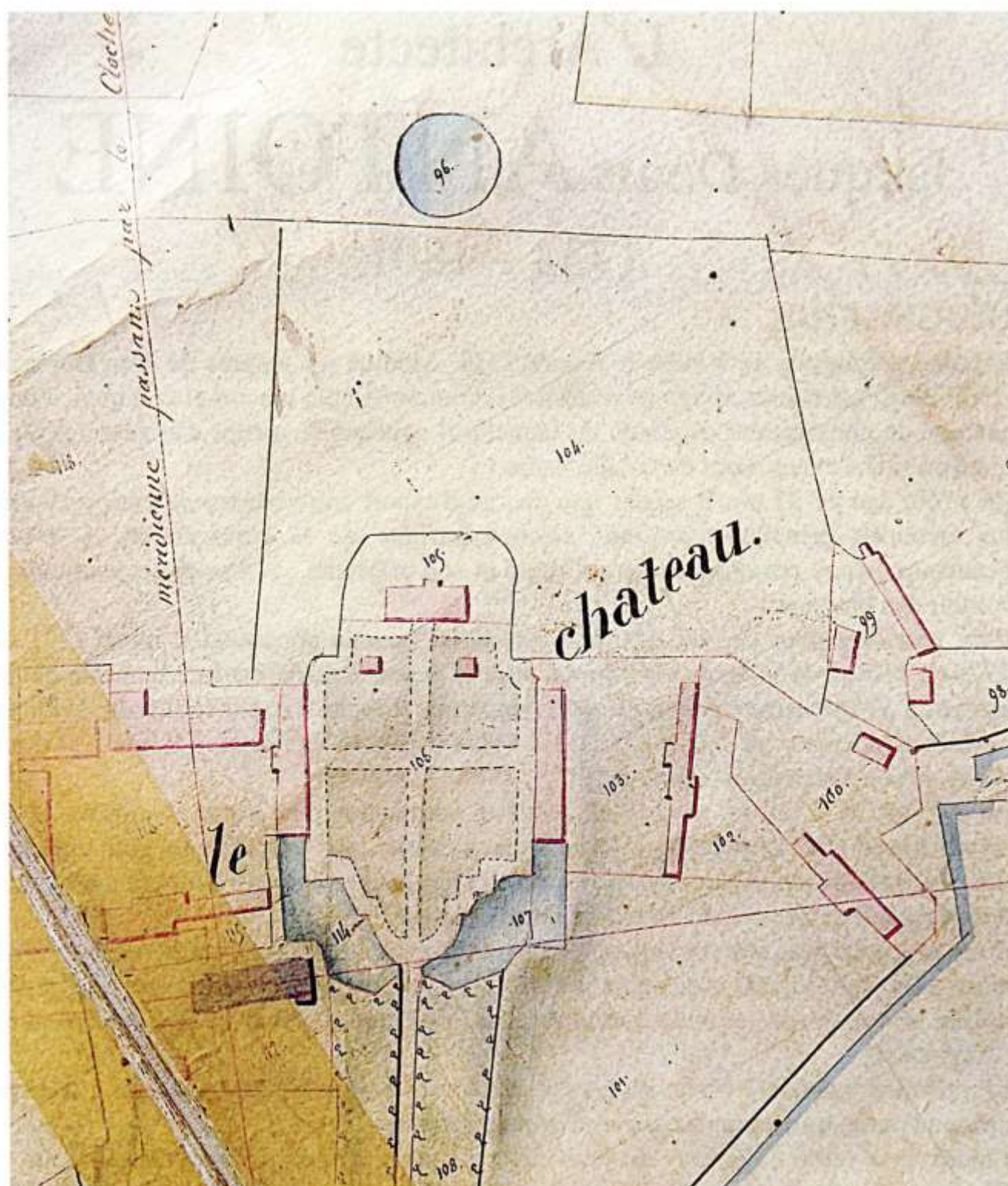
Dispersion des biens par les héritiers après 1825.

- la ferme de la Métairie (cour et bâtiments) : Mutation en 1877 à la famille des propriétaires actuels.

- le château, basse-cour, terres et bois : Mutation en 1829 à Chedieu, notaire à CHÂTEAUDUN. Château mentionné détruit en 1838.

Mutation partielle à Dupré en 1862, puis à la famille des propriétaires actuels en 1897.

Remarque : Le château d'apparat souhaité par de Murard et terminé en 1767 n'a servi surtout que 7 ans. Il a été progressivement abandonné par ses différents successeurs.



PLAN de 1823

Il présente quelques différences avec celui de 1767 :

- Les jardins au nord ont disparu
- Les écuries de la basse-cour ont été rallongées
- 2 bâtiments ont été accolés de part et d'autre de la maison du jardinier
- Addition de bâtiments près de la tuilerie

L' Architecte

Jacques Denis ANTOINE

1733 – 1801

BIOGRAPHIE

Architecte français, né à Paris le 6 août 1733. Aîné de six enfants de Jean Baptiste ANTOINE, menuisier, il débute semble-t-il comme simple maçon et commence une carrière de constructeur au cours de laquelle il apprend le métier d'architecte, sans que l'on sache exactement de quelle façon.

En 1760, âgé de 27 ans il achète une charge d'expert entrepreneur de bâtiment. On lui reconnaît principalement une science parfaite de la construction et il est beaucoup estimé pour son incorruptibilité et son affabilité : « il soignait ses actions comme ses ouvrages ».

C'est peut-être pour ces raisons qu'il est choisi pour la construction entre 1771 et 1775 de l'Hôtel de la Monnaie à Paris, dont la dépense réelle est inférieure au devis estimatif. Il est nommé membre de l'Académie Royale d'Architecture en 1776 et devient rapidement un des architectes les plus sollicités de l'Ancien Régime et dont la réputation s'étendra à l'étranger.

En 1777-1778 il fait un voyage en Italie en compagnie d'un autre architecte, et ce séjour a peut-être orienté son style vers une austérité plus tributaire du goût antique. Ses réalisations procèdent du style néo-classique international mais dénotent une forte originalité qui se tient en marge de ce courant.

Il est peu mêlé aux événements de la Révolution, mais est arrêté en décembre 1793 alors qu'il était occupé à des travaux en Suisse, accusé d'avoir fermé par une porte qui ne se voyait pas un souterrain par lequel de l'argent aurait pu être évacué pour l'Angleterre.

Emprisonné pendant 7 mois, il réussit à prouver sa bonne foi, ce travail lui ayant été ordonné par le ministère des constructions publiques.

Libéré, il se retire à l'abbaye du Petit- Citeaux dans la forêt de Marchenoir (Loir et Cher), un bien national qu'il avait acheté en 1792, et se consacre à redessiner à la même échelle l'ensemble de ses projets afin de les confier à la gravure (travail qu'il ne terminera pas complètement)

Il revient ensuite à Paris dans le logement qui lui avait été donné pour sa vie à l'Hôtel de la Monnaie, en échange d'une portion de ses honoraires, et de la charge de surveiller la conservation de l'édifice.

En 1799 il devient membre de l'Institut (Académie des Beaux Arts). Lors de sa carrière il a fréquenté les grands architectes de son époque, Nicolas LEDOUX et Jacques Germain SOUFFLOT avec qui il était lié.

Décède à Paris le 24 août 1801.

Les RÉALISATIONS (liste non exhaustive)

L'œuvre connue d'Antoine est considérable, à Paris, en province et à l'étranger. Elle est réalisée principalement entre 1760 et 1793, et aborde des domaines et des disciplines divers. Grand dessinateur, il fait de nombreux projets, mais tous n'ont pas été réalisés.

- Urbanisme : pour l'île de la Cité, rattachement du Louvre aux Tuileries à Paris (non réalisé)
- Nombreux immeubles et hôtels particuliers à Paris
- Bâtiments hospitaliers à Paris, hôpital de la Charité, hospice de la Rochefoucauld, à Charenton et en province à Niort, Senlis.
- Bâtiments publics à Paris, travaux au Palais de Justice, salle des pas perdus, escaliers, locaux à voûtes maçonnées, pour la protection des archives contre l'incendie. Succède en 1787 à Nicolas Ledoux pour les travaux aux barrières (portes) de la ville. Projet de façade pour la Comédie Française, façade de l'Hôtel de Ville à Cambrai, Chapelle de la Visitation à Nancy, caserne de la ville à Moulins.
- Nombreux châteaux en province, comprenant les communs et la création de parcs paysagers, en Seine et Marne (Charny), Haute Marne (Mussy l'Évêque), Eure (Buisson de May) Anjou (Soulangé), ainsi que ceux d'Eure et Loir.
- Plans de maisons particulières, projets de décoration d'appartements ou d'édifices, de jardin.

À l'étranger (Europe uniquement)

- Espagne : Madrid, escalier du Palais d'Albe, Hôtel du duc de Berwick.
- Angleterre : Londres, maison pour un comte. Allemagne : palais pour un prince
- Suisse : Berne, nombreux bâtiments publics pour la ville, Hôtel des Monnaies, Hôtel de Ville, prison, porte de ville, bibliothèque, arsenal, maison particulière. Ces ouvrages réalisés principalement entre 1790 et 1793 marquent la fin de sa carrière.

Les Réalisations en EURE et LOIR

Elles sont échelonnées entre 1762 et 1772 dans la première partie de la carrière d'architecte d'Antoine.

- 1762 – 1763 : Parc, commons, château de Herces à Berchères sur Vesgre.
- 1764 – 1767 : Parc et commons en complément du château existant à l'époque à Bullou.
- 1770 : Parc et commons en complément du château de Reverseaux existant à l'époque à Rouvray Saint Florentin.
- 1772 : Parc, commons et château à Marville les Bois, aujourd'hui disparus.
- Projet d'une maison à Châteaudun. On ignore si elle a été réalisée.

L'architecture des commons (ensemble comprenant basse-cour, orangerie, ferme) qui sont des bâtiments ruraux, présente des caractères d'un style très différent des constructions traditionnelles de la région. On constate en outre beaucoup de similitudes dans ces projets.

Ils peuvent faire penser à l'esprit de la réalisation de la Saline Royale d'Arc et Senans dans le Doubs par Nicolas Ledoux, entre 1775 et 1779.



Le CHÂTEAU de HERCES à Berchère sur Vesgre (Eure et Loir) vers 1762 – 1763

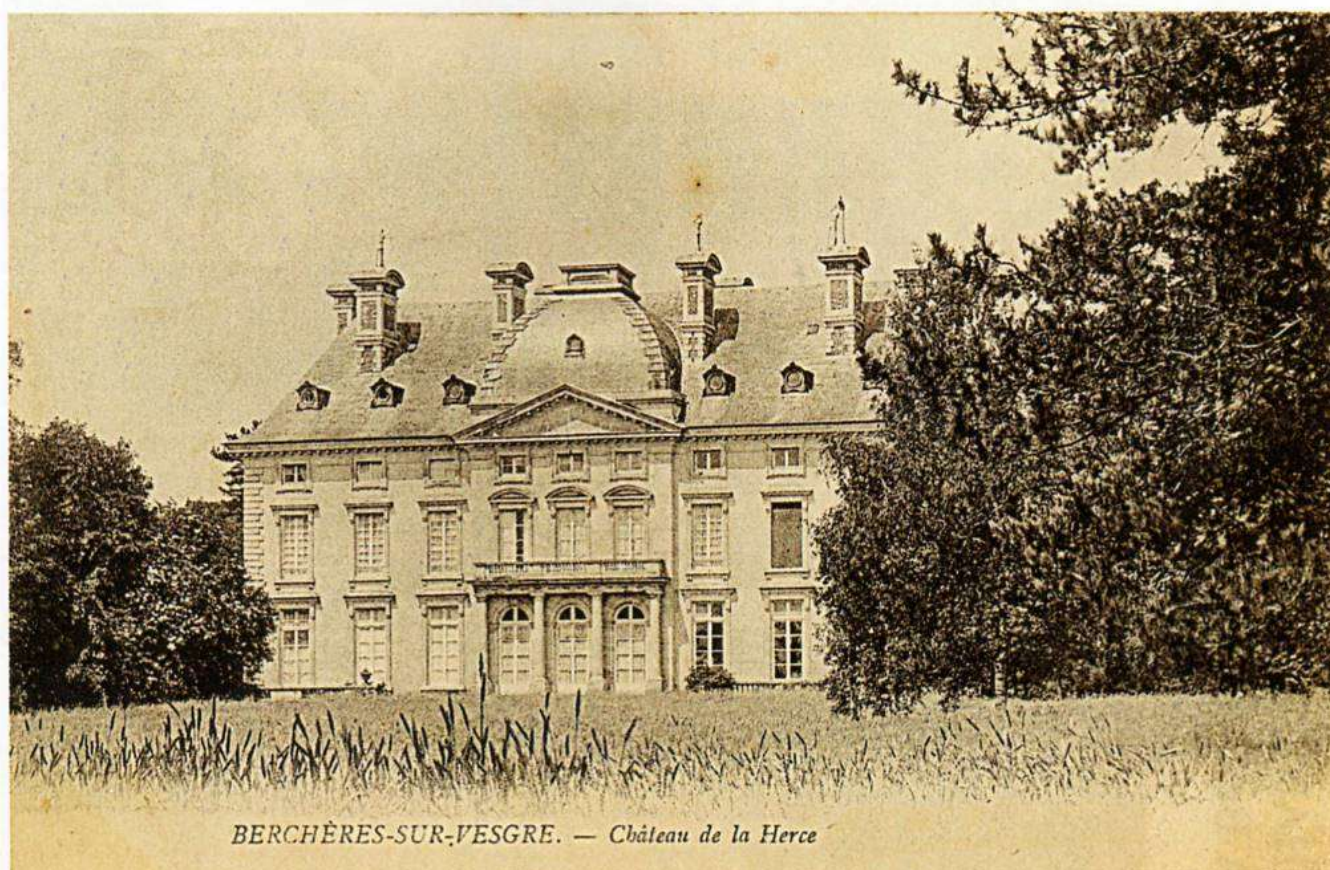
L'ensemble, composé du château, de la basse-cour avec pigeonnier et d'une orangerie, situé dans un vaste vallon boisé traversé par la rivière Vesgre a été construit par les ordres de M. de Beaumanoir, propriétaire du domaine.

L'architecte J.D. Antoine a structuré cet ensemble par un quadrillage d'allées, perspectives, clairières, prairies, parterres, jardins et bassins, comme il l'a fait ensuite à Bullou.

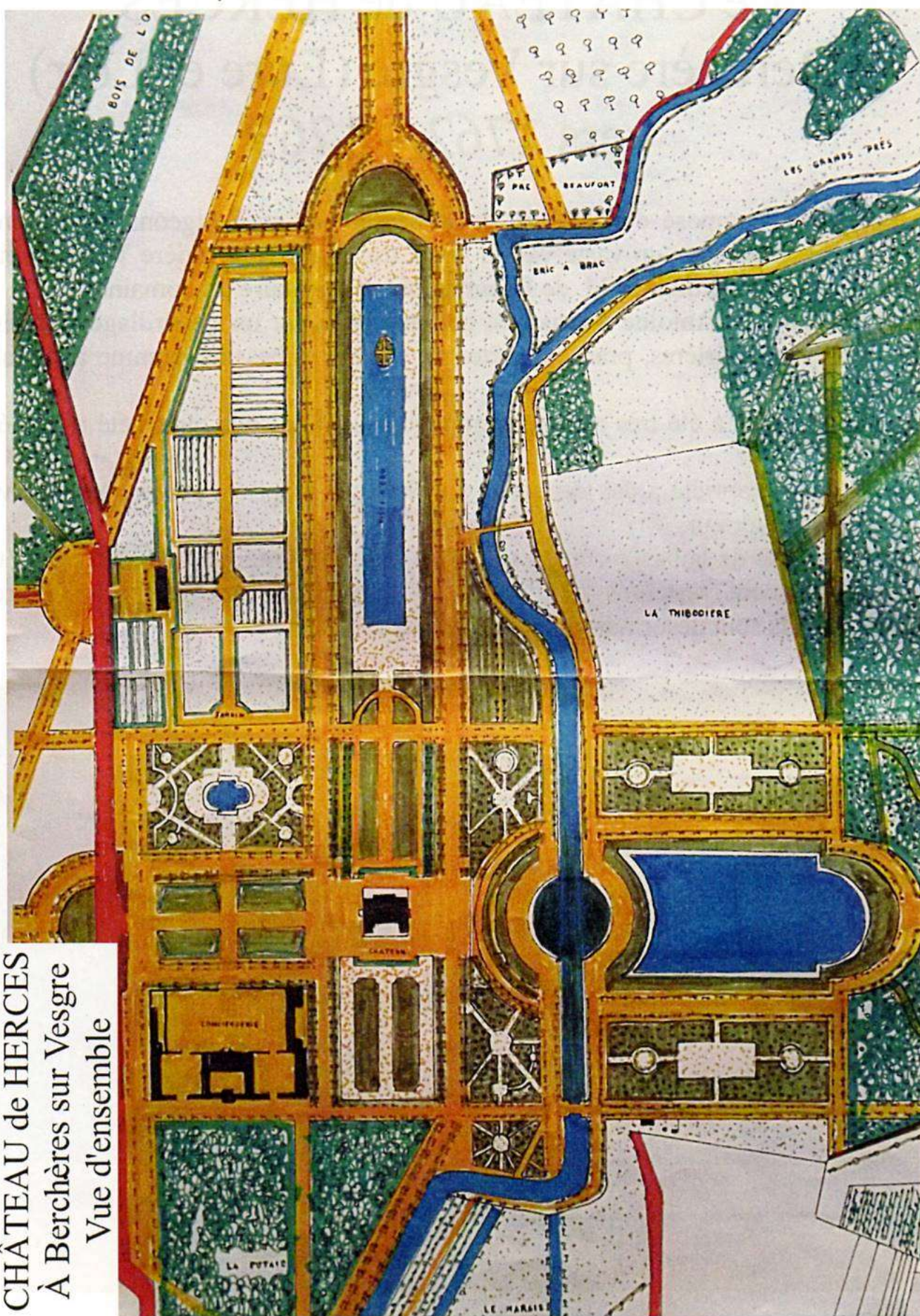
La construction a été très rapide, commencée en 1762 elle aurait été terminée en 1763.

En 1981 la propriété a été morcelée. Le château, propriété privée, a conservé son aspect extérieur.

Les bâtiments de la basse-cour, à usage de ferme et fortement dégradés ont été très habilement restaurés peu après 1981 par leur nouveau propriétaire, architecte. Ils sont désormais à usage d'habitation.

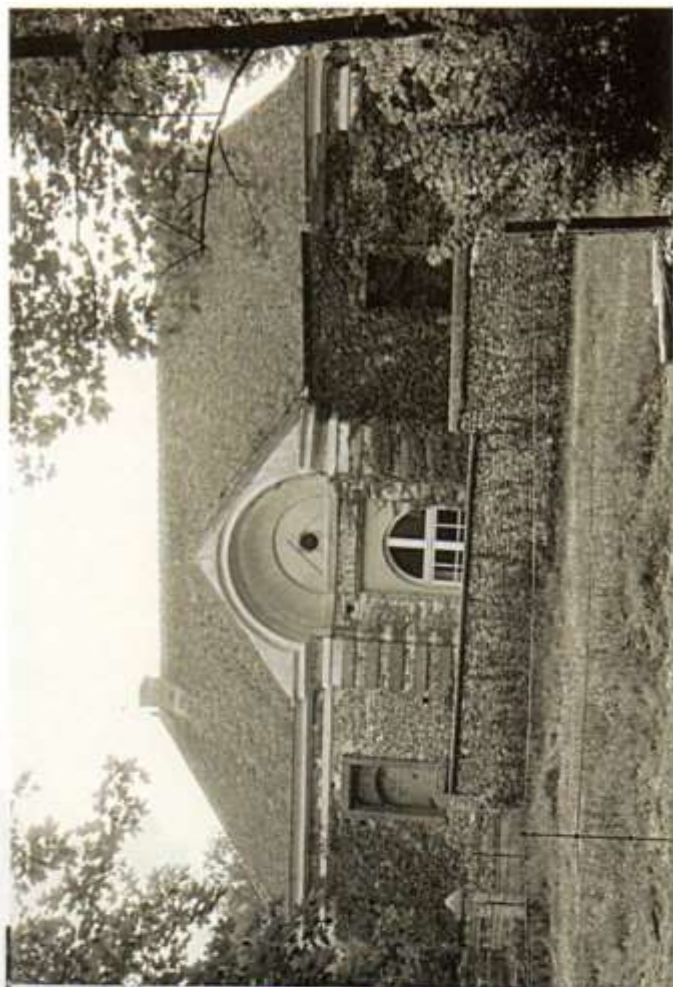
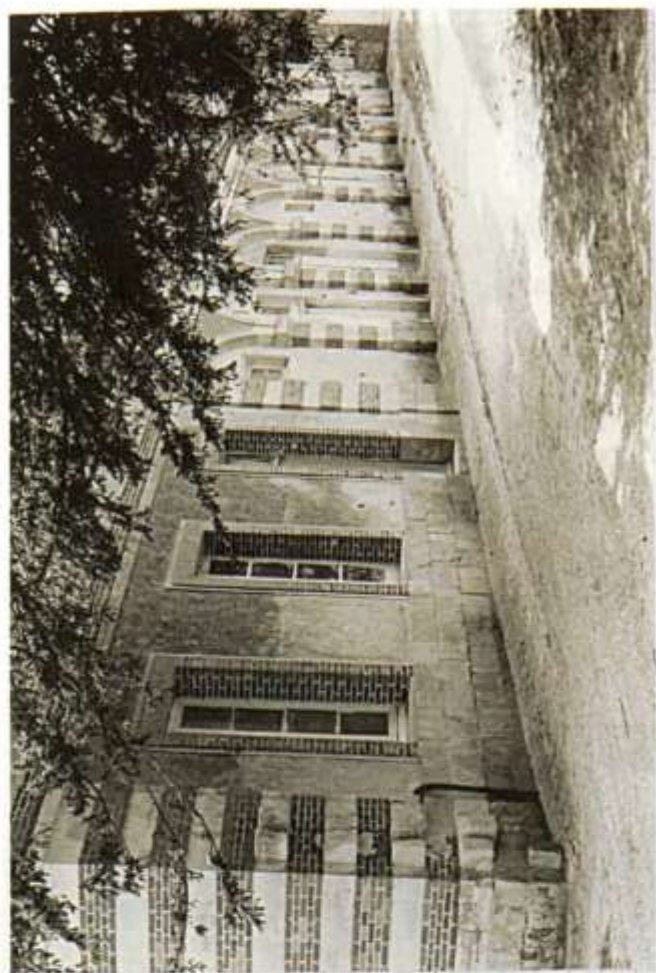


CHÂTEAU de HERCES
À Berchères sur Vesgre
Vue d'ensemble

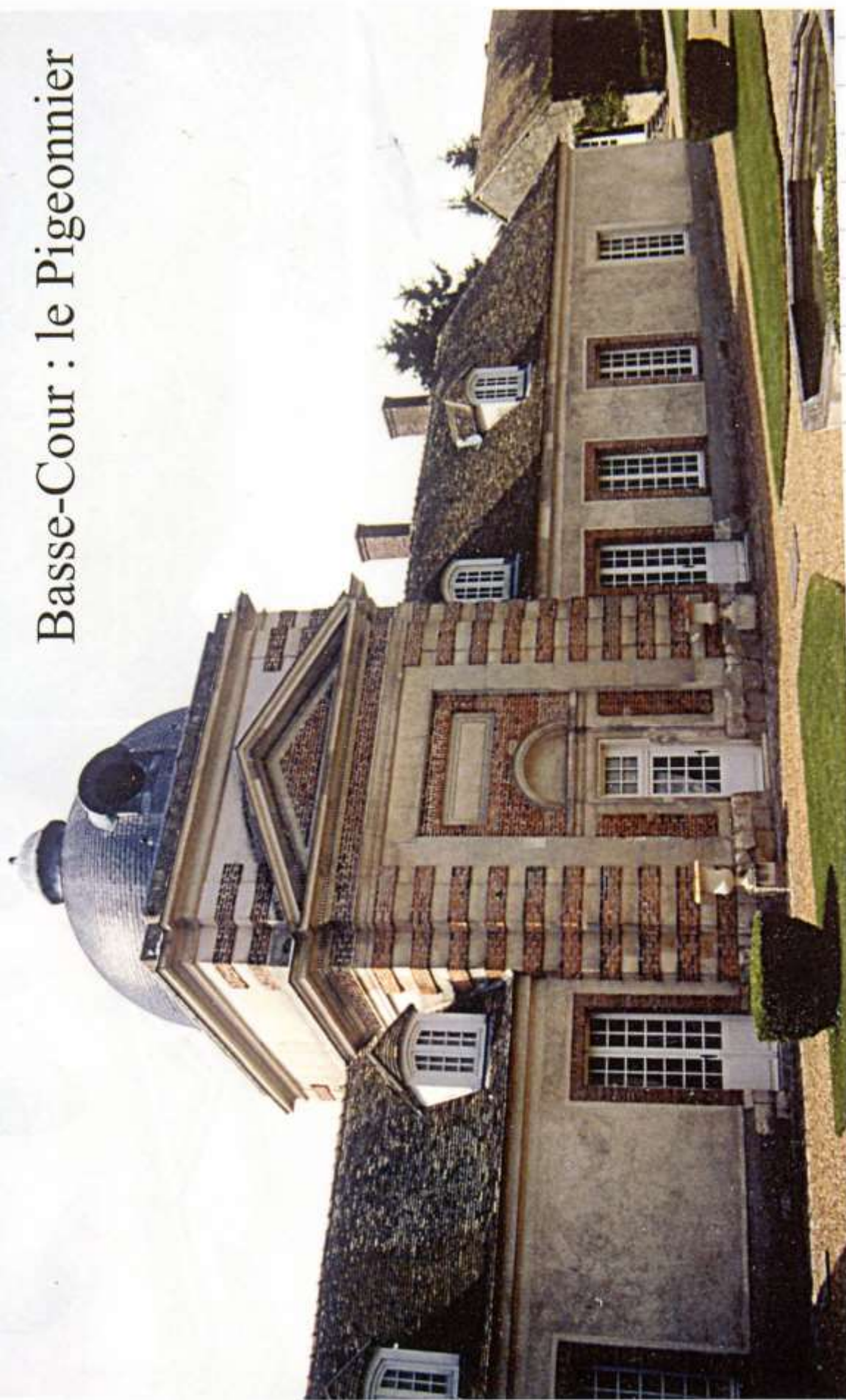


CHÂTEAU de HERCES à Berchères sur Vesgre

Bâtiments de la basse-cour
Similitude avec ceux de Bullou



CHÂTEAU de HERCES
Berchères sur Vesgre
Basse-Cour : le Pigeonnier



CHÂTEAU DE REVERSEAUX

à Rouvray Saint Florentin Eure et Loir

vers 1770 – 1771

Construction par l'architecte J.D. Antoine de l'ensemble de la ferme et de la basse-cour encadrant la cour d'honneur d'un château terminé vers 1750 qui appartenait au marquis Guéau de Gravelle de Reverseaux.

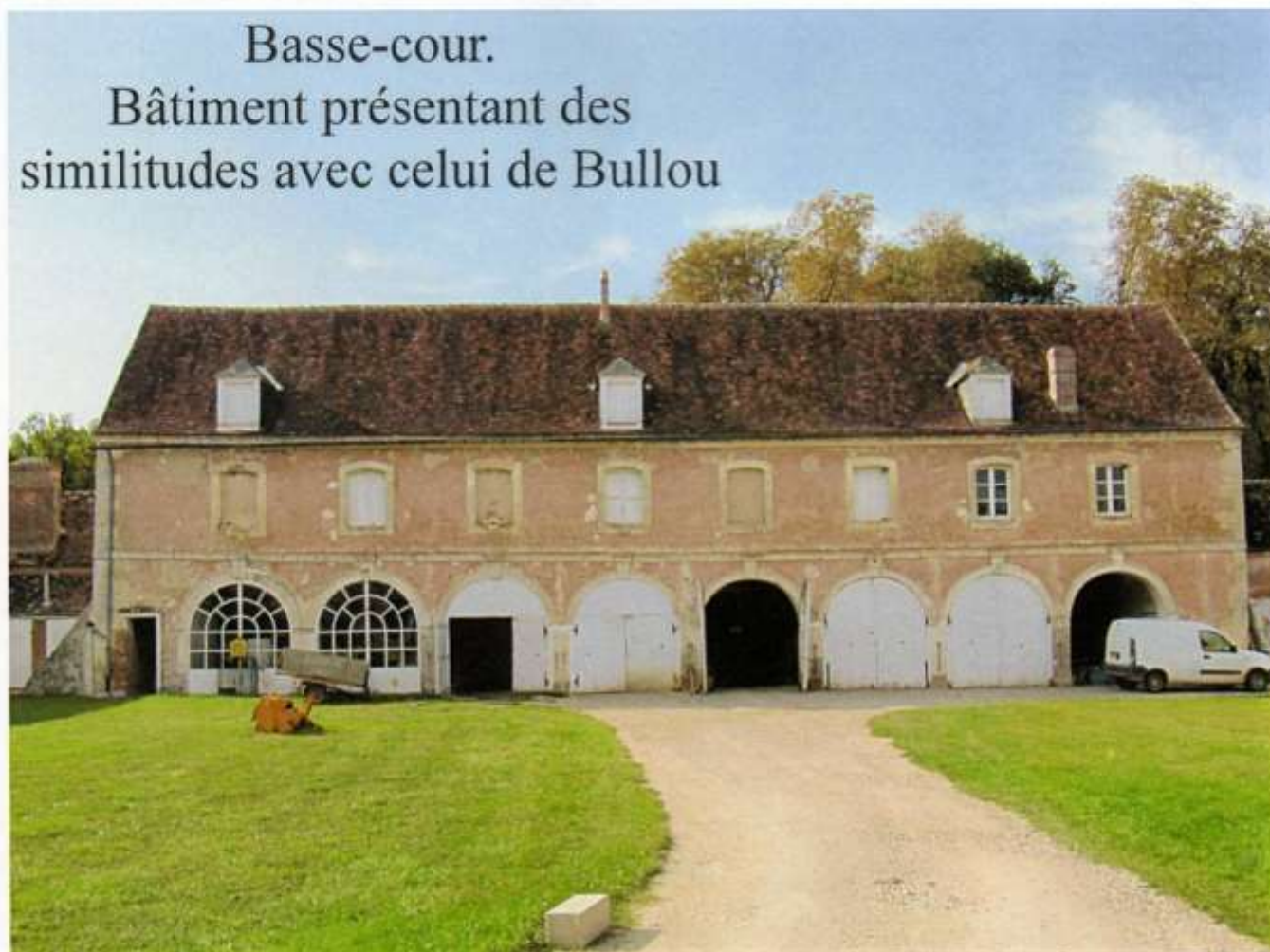
Intégration de l'ensemble dans le paysage boisé environnant comme à Berchères sur Vesgre et Bullou, par de majestueuses allées, perspectives, clairières, douves.

Deux pavillons verticaux de conception originale, la bibliothèque et le pigeonnier présentent beaucoup de similitude avec le pigeonnier de Herces.

L'ensemble, conservé en très bon état, peut être visité lors des journées du patrimoine.

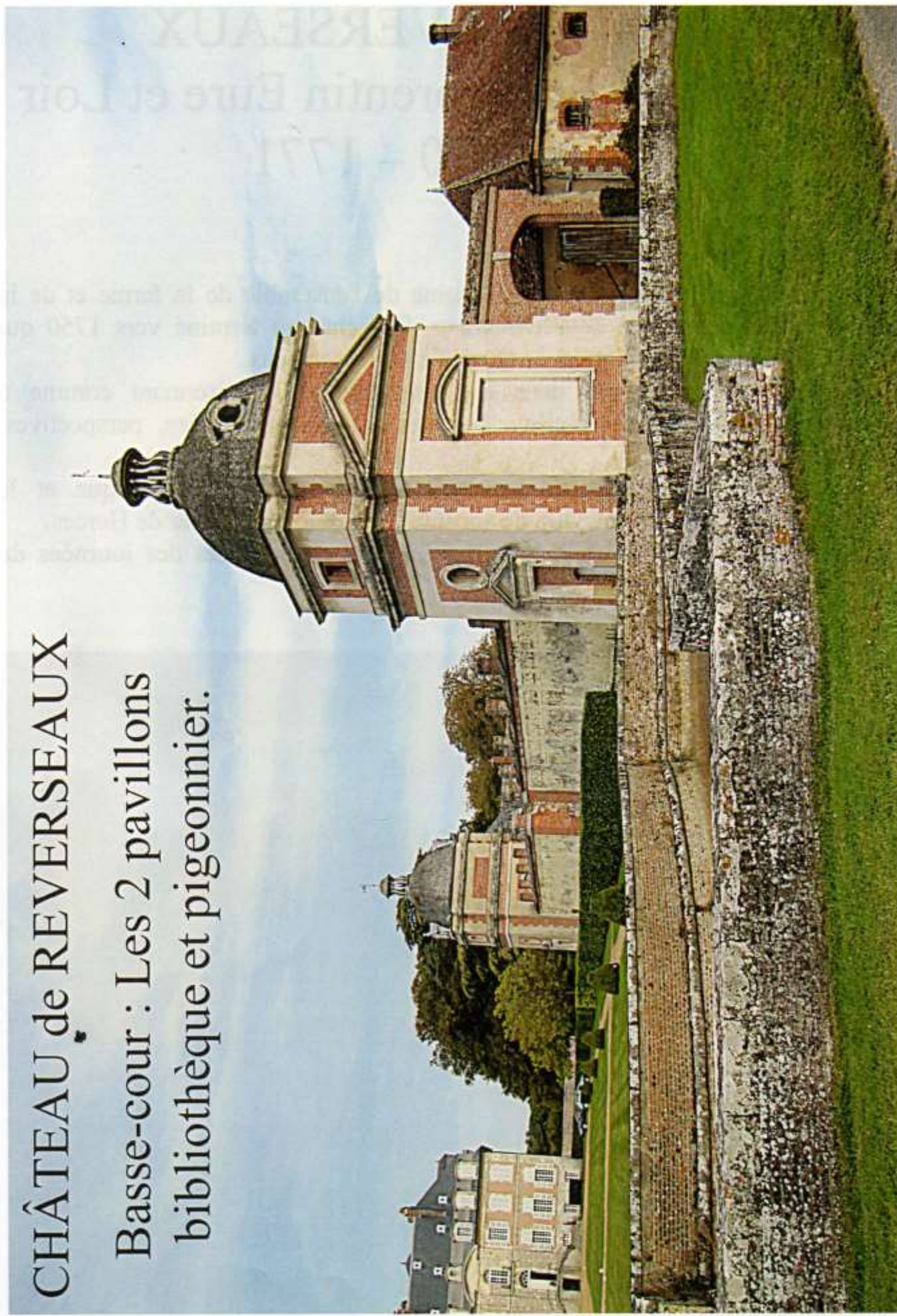
Basse-cour.

Bâtiment présentant des
similitudes avec celui de Bullou



CHÂTEAU de REVERSEAUX

Basse-cour : Les 2 pavillons
bibliothèque et pigeonnier.



HÔTEL DE LA MONNAIE À PARIS

1771 – 1775

L'Hôtel de la Monnaie s'élève en façade sur la rive gauche de la Seine quai de Conti, face à la pointe ouest de l'île de la Cité. Antoine est l'architecte de l'Hôtel de la Monnaie lorsqu'il concourt pour la reconstruction de cet établissement vétuste, et voit ses plans préférés à ceux de Boullée, membre de l'Académie d'Architecture et de Moreau architecte de la ville de Paris.

La première pierre du nouveau bâtiment est posée le 30 avril 1771, sous le règne de Louis XV.

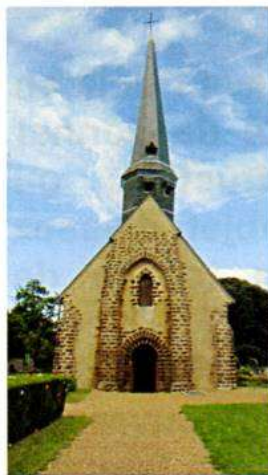
On loue à l'époque cet édifice pour la pureté de son style considéré par ses contemporains comme une œuvre novatrice, dans le style **néo-classique**. L'avant corps est formé de cinq arcades, surmontées de six colonnes de l'ordre ionique, lequel règne sous tout l'entablement de la façade. Au-dessus, se dressent en forme de cariatides des figures symbolisant la Paix, l'Abondance, le Commerce, la Justice, la Force et la Prudence. L'escalier est particulièrement remarquable. Cette réalisation est son œuvre la plus connue.



PARIS . HÔTEL DE LA MONNAIE

Façade sur le Quai de Conti





L' ÉGLISE

Construite à l'écart du bourg en bordure du site du château, la **nef** romane, simple, à chevet plat, corniches et modillons en grison, serait du XII^e siècle, les fenêtres romanes d'origine auraient été agrandies plus tard.

Les dimensions de l'église n'ont pas été modifiées depuis son époque de construction alors que la plupart de celles des communes alentour l'ont été au XV^e et XVI^e siècle.

Toutefois un certain nombre de modifications ont été apportées au cours des siècles.

Au chevet 3 arcades romanes aux claveaux de grison ont été bouchées lors de l'édification du retable et sont séparées par des contreforts en grison.

Un **porche** très important avait été ajouté à la façade ouest à une date non connue, mais après 1767 (il ne figure pas sur le plan réalisé à cette date). Il a été supprimé en 1994 sur décision du conseil municipal, et sa suppression a permis de mettre en valeur les particularités de la façade par le contraste entre l'enduit couvrant partiellement le remplissage des murs en moellons de silex et les parties laissées apparentes en grison : piliers d'angle, porte d'entrée et arcade au dessus en arc légèrement ogival, ainsi que les deux contreforts les entourant qui se raccordent en un seul massif, allégé au dessus probablement par des arcades. Cette disposition se retrouve dans les églises de la Croix du Perche, Méréglise, Nonvilliers-Grandhoux, elle peut laisser supposer que ces façades avaient été du type « clocher-mur », elles auraient été modifiées vers les XV^e- XVI^e siècles.

Les cloches auraient alors été placées dans les clochers à charpentes en bois élevés à partir du sol à l'intérieur de la nef.

La **sacristie**, construite en bois et en saillie à une date non connue mais antérieure à 1760 menaçant de tomber en ruine en 1860, la commune a décidé de la remplacer par un édifice en pierre.

Le **clocher** présente une forme hélicoïdale qu'il avait déjà en 1908 (carte postale datée de cette époque). Volonté de donner cette forme ou résultat d'un défaut de construction, ou déformation provoquée par une tempête, il est l'objet d'assez fréquentes et coûteuses réparations, ainsi que la toiture de l'église.

Parmi les plus importantes, celles du clocher en 1924 dont l'exécution défailante a été consolidée en 1925 (Aubin couvreur à St Loup) puis réfection de la couverture en 1926 suite à la tempête du 1^o et 2 juin 1926 .

En 1990 dégâts provoqués par la tempête de février de la même année et à nouveau en 2000 après celle de décembre 1999. Le couvreur avait alors signalé que le clocher avait bougé sous l'effet de la tempête et qu'il était préférable de le renforcer.

A l'intérieur se tient le grand **retable** baroque à quatre colonnes corinthiennes et spirales avec au centre un tableau représentant « le reniement de Saint Pierre » patron de l'église , dont l'auteur n'est pas identifié. A noter également un **arc** triomphal en fer forgé doré, une curieuse **chaire** construite au dessus du confessionnal, une belle collection de **statues** anciennes et plusieurs **pierres tombales** datées, de quelques uns des seigneurs de Bullou.

Entre 1764 et 1767 , le **cimetière** entourant l'église a été raccourci du côté est , allongé côté ouest, et la route de Dangeau au village de Bullou qui contournait le cimetière à l'ouest a été supprimée et déplacée à l'ouest. Ces deux modifications avaient été réalisées pour permettre le passage de la grande avenue neuve qui aboutissait au château .

En 1860, le sous- préfet propose l'établissement d'un nouveau cimetière. Le conseil municipal refuse pour la raison que :
« l'actuel est suffisant, éloigné de plus de 40 mètres de la première habitation, qu'aucune plainte pour insalubrité n'a été émise et que sa position actuelle est la plus convenable ».

La pierre tombale de Madame Lenoir, veuve du dernier seigneur de Bullou avait été placée sous le chapiteau, et se trouve en plein air depuis qu'il a été démoli.





Chevet plat avec 3 arcs et contreforts

romans en grison

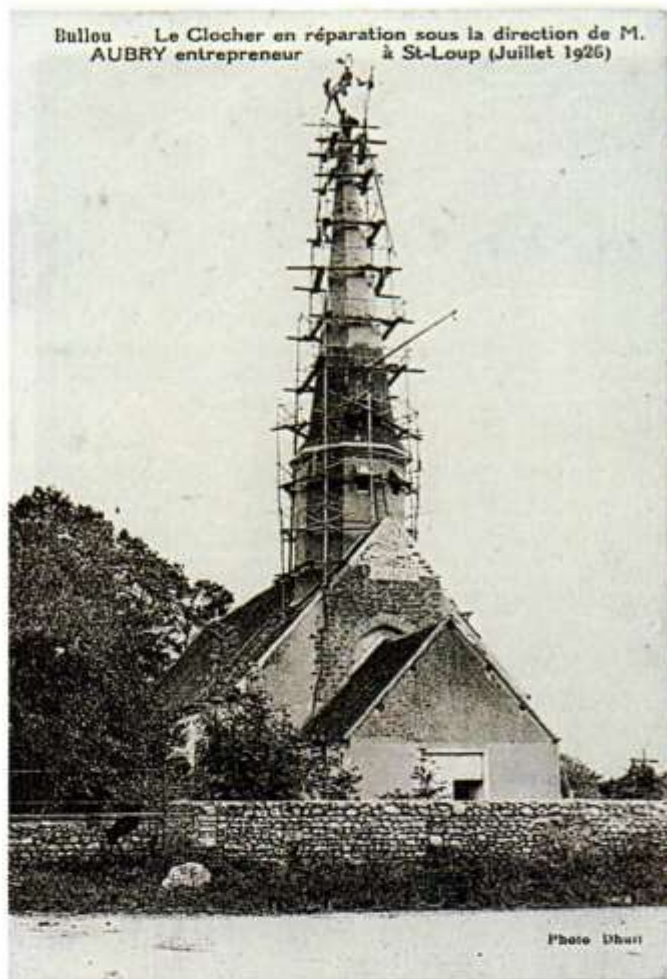


Sur la façade est :blason de la

famille Cholet



Fenêtre romane,corniche et modillons en grison



Croix dans le cimetière réalisée par le forgeron du village





BULLON (E.-et-Loir). - Intérieur de l'Eglise

Cliché Boué

Bullon